RATISSAGE D'ENVERGURE
À TIZI-OUZOU ET BOUMERDÈS

■ L'ANP traque les acolytes de Droukdel

Lire en page 4

Ph/ Midi Libre

APRÈS UNE INTERRUPTION DE
PLUS DE VINGT ANS

■ Le débat politique pluraliste de retour à la télé

Lire en page 2

CHU BENI-MESSOUS

Vols en série de véhicules de médecins

Page 7

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1140 Ven. 10 - Sam. 11 décembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

QUID DE LA KAFALA

Jetée à la rue par sa mère adoptive

Page 7

Libre circulation des personnes dans la zone maghrébine

LE NIET DE L'ALGÉRIE

Lire page 3

Ph/ D. R.

CONCERT DU DUO
SILVIA CHIESA-MAURIZIO BAGLINI

LE PUBLIC SUBJUGUÉ

Lire notre cahier culture pages 11, 12, 13 et 14

CÔTE D'IVOIRE

LES ETATS-UNIS MENACENT DE SANCTIONS

Lire en page 10

MIDI LIBRE
N° 1140 | Ven. 10 - Sam. 11 décembre 2010

APRÈS UNE INTERRUPTION DE PLUS DE DEUX DÉCENNIES

Retour au débat politique pluraliste à la TV

Le débat politique pluraliste sera de retour à la Télévision algérienne. C'est ce qu'a promis, jeudi, le ministre de la Communication, Nacer Mehal en réponse à une question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN). « La Télévision algérienne prépare une nouvelle grille d'émissions dont celles consacrées au débat politique pluraliste », a-t-il annoncé.

PAR SADEK BELHOCINE

PH : Midi Libre
Nacer Mehal, ministre de la Communication.

Les préparatifs vont bon train et il ne « *il ne restait plus qu'à définir le nouveau format du débat politique télévisé et à mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation de ces émissions* », selon le premier responsable du secteur qui s'est engagé à « *mobiliser tous les moyens nécessaires à la concrétisation de cette nouvelle grille* ». Le ministère de la Communication compte réunir tous les moyens et conditions pour la réussite de cette émission. « *Un travail est également en train de se faire pour améliorer les compétences des journalistes en vue d'une meilleure performance de la Télévision* », a-t-il assuré, après avoir souligné que des « *dépassements ont été enregistrés par le passé lors d'émissions réalisées dans le cadre du débat politique, au préjudice de la déontologie professionnelle* », insistant sur la nécessité de conférer « *davantage d'efficacité et d'intégrité* », à ces débats politiques pluralistes. Deux décennies plus tard, la TV algérienne va donc renouer avec les débats politiques pluralistes, une revendication maintes fois exprimée par la classe politique algérienne. C'est sous l'ère du gouvernement Hamrouche (1989-91), que l'Algérie connaîtra une certaine ouverture médiatique avec l'émission phare, *Face à la presse*, qui avait réuni tout l'aréopage des leaders politiques de l'époque. Une première dans le genre dans le monde arabe. Les débats chauds, souvent houleux et sans concessions de part et d'autre, donnaient l'impression que les citoyens avaient leur mot à dire sur la mode de gestion et de gouvernance du pays en général. L'ouverture fut stoppée en raison de certains dérapages enregistrés et pour ne pas refaire les mêmes erreurs du passé, la TV algérienne « *est en train de préparer le format de ce débat télévisé pour déterminer comment il doit se dérouler et s'organiser, avec des journalistes compétents* », a précisé M. Mehal, soulignant qu' «*il est plus avantageux que des Algériens parlent de problèmes d'Algériens* » pour que ce ne soit pas « *les autres qui parlent de nos propres problèmes* ». Selon le ministre, « *il y a un travail de fond qui est en train de s'opérer* » et il promet que, « *les résultats de ce travail seront connus dans quelque temps* », insistant sur la nécessité de « *mobiliser et motiver* » le journaliste, car, a-t-il dit, « *il y a beaucoup de paramètres qui déterminent ce métier* ».

Dans ce cadre, Nacer Mahel, assure la profession que « *les conventions de branche dans le secteur de la Communication sont en discussion et vont aboutir prochainement* », indiquant avoir discuté récemment, à ce sujet, avec le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, et « *décidé d'un programme qui sera appliqué pour pouvoir aboutir rapidement* ». Selon le ministre, « *les conventions, qu'elles soient de branche ou collectives, ne sont pas uniquement l'affaire du ministère de la Communication, mais impliquent l'ensemble des partenaires concernés* », relevant dans ce contexte, que le journaliste doit être « *motivé* », et Nacer Mahel finit par asséner une vérité. « *Pour moi, il ne faut pas qu'un journaliste soit toujours pauvre* ».

S. B.

ELLES ÉTAIENT 119 EN 2008, ELLES SONT 179 EN 2010

Les écoles privées gagnent du terrain

De plus en plus nombreux, les Algériens, du moins ceux qui ont les moyens, se tournent vers les écoles privées pour l'éducation de leurs enfants. Des écoles privées qui voient leur nombre s'accroître au fil des ans et cette tendance s'inscrit dans la durée. Elles sont au total 179 réparties à travers 16 wilayas du pays. Le chiffre a été révélé, jeudi, par le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, en réponse à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur la réglementation de l'ouverture, de la gestion et du contrôle des établissements éducatifs privés, lors d'une séance plénière.

Selon le ministre, le nombre de ces établissements augmentait d'année en année, passant de 119 écoles privées en 2008 à 179 écoles en 2010. Il estime le nombre d'élèves scolarisés dans ces établissements à 31.661, tous paliers confondus. Le premier responsable du secteur donne quelques indications sur l'implantation géographique de ces établissements. Alger est en tête avec 112 écoles, suivie de Tizi Ouzou avec 13 écoles et Oran avec 9 écoles.

Les autres sont éparpillés dans d'autres régions du pays. Selon Benbouzid, l'ouverture de ces écoles privées est passée par trois étapes sur les plans législatif et réglementaire. La première étape a été marquée par la modification de l'ordonnance 76-35 du 16 avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation, par une ordonnance promulguée en 2003, la fin du monopole de l'Etat sur l'ouverture d'établissements privés d'enseignement, et la promulgation, en 2004, d'un décret exécutif obligeant ces établissements à se mettre en conformité avant la rentrée scolaire 2005-2006. La deuxième étape, elle, a été marquée par la promulgation de l'ordonnance 05-07 du 23 août 2005 fixant les règles générales qui régissent l'enseignement au sein des établissements privés et la promulgation d'un autre décret définissant les règles de création, d'ouverture et de contrôle de ces établissements.

La troisième et dernière étape, a précisé le ministre, a été marquée par la promulgation de la loi d'orientation de l'Education nationale N° 08-04 du 23 janvier 2008 qui consacre les articles 57 à 65 du cinquième chapitre du titre III aux établissements privés d'enseignement.

Pour Benbouzid, les textes d'application relatifs à ces établissements qui précèdent cette loi « *ne diffèrent pas des dispositions de la loi d'orientation relative et ne la contredisent pas* », et ces textes, a-t-il souligné, demeureront en vigueur jusqu'à la promulgation du texte réglementaire en application de l'article 57 de la loi d'orientation parmi les textes d'application de cette loi, dont 4 décrets exécutifs ont été promulgués à ce jour. Evoquant le régime indemnitaire du personnel de l'éducation, Boubekeur Benbouzid réitère l'exclusion des fonctionnaires des services économiques des indemnités de documentation et d'expérience pédagogique soulignant que la question « *est tributaire des missions et de nature du travail accompli par le fonctionnaire. Ces deux indemnités sont attribuées sur la base des missions purement éducatives et pédagogiques* », a-t-il observé, précisant qu' « *elles ne relèvent aucunement de la compétence des services économiques* ». Pour lui, « *ces indemnité, ne sont attribuées qu'aux corps chargés de missions pédagogiques, et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif 78-10 du 24 février 2010 instituant le régime indemnitaire au profit des personnels de l'éducation nationale*» et il insiste que le fait que la hausse des salaires au profit des personnels des services économiques était conséquente par rapport à ce qu'ils percevaient avant.

S. B.

PÊCHE DU THON ROUGE

L'Algérie revendique son quota

L'Algérie a revendiqué, auprès de la CICTA, son quota annuel de pêche de thon rouge pour l'année 2011, a annoncé jeudi le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Abdallah Khanafou.

Selon le ministre, un recours a été introduit auprès de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) pour demander à ce que l'Algérie ''soit bénéficiaire de son quota de pêche'', le même que celui de l'année dernière.

«Le dossier est bien ficelé. Il n' y a aucune raison pour que l'Algérie soit privée de son quota" de pêche de thon rouge, a affirmé le ministre en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales.

Après une dizaine de jours de négociations internationales conduites par une cinquantaine de pays à Paris pour la désignation de quotas de pêche du thon rouge pour l'année prochaine en Méditerranée, l'Algérie s'est vue accorder un quotas de seulement 138 tonnes contre 680 tonnes l'année dernière.

« Nous n'avons pas été présents à la réunion faute de visas. Les deux cadres du ministère, qui devaient prendre part à cette réunion, n'ont pas obtenu de visas à temps. Néanmoins, la représentation diplomatique algérienne en France a participé aux travaux de la CICTA", a-t-il indiqué.

Selon M. Khanafou, la décision de réduction du quota de l'Algérie a été prise après des tractations au sein de la CICTA.

«Ayant constaté que nous n'avons pas pu pêcher notre quota l'année dernière, ils ont décidé de le réduire pour le dispatcher sur 4 pays qui sont la Libye, l'Egypte, le Maroc et la Croatie", a-t-il expliqué.

I. A.

LE MINISTRE DE TUTELLE L'A DÉCLARÉ À L'APN

Le plan de santé sera révisé

PAR AHMED BOUARABA

Le plan de santé actuel sera révisé, a annoncé, jeudi dernier à Alger, Djamel Ould Abbas, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Un plan qui, selon Ould Abbas « *ne tenant pas compte de la répartition des habitants sur le territoire national* ». Répondant aux questions des députés, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale APN, consacrée aux questions orales, le ministre a rappelé que le premier objectif de ce plan était de « *rapprocher la santé du citoyen* ». A la préoccupation d'un député, de la wilaya de Sidi Bel Abbes, à propos des difficultés que rencontrent les habitants pour se rendre à Merhoum pour se faire soigner, après le transfert d'une polyclinique de la région de Merine à la daïra de Merhoum située à 50 km plutôt que Tlagh qui est seulement à 10 km, Ould Abbas a rassuré les habitants de Merine, précisant que dans le souci de rapprocher la santé du citoyen, la polyclinique en question sera transformée en établissement sanitaire de proximité relevant de la daïra de Tlagh. En outre, un député, représentant la wilaya de Saïda, a appelé à la création d'un établissement hospitalo-universitaire dans sa wilaya afin que cette dernière bénéficie de la répartition équitable des établissements sanitaires à travers l'ensemble du territoire national.

A cet effet, le ministre a indiqué que la réalisation de centres hospitalo-universitaires dans une région requérait l'existence d'une faculté de médecine. Pour ce qui est de la wilaya de Saïda, Ould Abbas a précisé que cette dernière disposait de structures sanitaires et d'un hôpital doté de 18 spécialités, malgré l'inexistence d'une faculté de médecine. A une question du député représentant de la wilaya de Djelfa concernant l'annexe de l'Institut Pasteur détournée de sa vocation première, le ministre de la Santé a affirmé que cette annexe ne sera pas négligée. Il a, dans ce sens, rappelé qu'elle s'inscrit dans le cadre des 18 annexes relevant de l'Institut Pasteur d'Algérie. Un institut qui, faut-il le souligner, constitue une référence nationale et mondiale après celui de France. Il est toutefois utile de citer que l'Institut Pasteur, ainsi que ses annexes, jouent un rôle important dans la formation et la recherche, notamment en matière de dépistage de maladies infectieuses ainsi que celles liées à l'immunité, a-t-il indiqué. Ajoutant que le programme national de lutte contre la tuberculose et le comité national de lutte contre la grippe, relevant de l'Institut Pasteur, constituaient une référence africaine et même internationale et est reconnue par l'Organisation mondiale de la santé OMS.

Par ailleurs, s'exprimant à l'issue d'une rencontre avec une délégation des dirigeants du laboratoire pharmaceutique turque « Abdi Ibrahim », Ould Abbas a annoncé que son département a donné son accord de principe pour la création, en Algérie, d'une filiale du laboratoire turc. Il a, dans ce cadre, indiqué que l'importation des produits pharmaceutiques fabriqués en Algérie sera interdite.

A.B.

ZONE MAGHRÉBINE DE LIBRE ÉCHANGE

L'Algérie contre la clause de libre circulation des personnes

Le projet de la zone maghrébine de libre échange semble piétiner et relever, désormais, du domaine du mirage, tant l'intégration économique et commerciale des pays du Maghreb paraît actuellement aléatoire, voire illusoire.

PAR AMAR AOUIMER

PH/D. R.

En effet, selon le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, si l'Algérie peut admettre le libre- échange concernant les biens et les marchandises, elle ne saurait tolérer la libre circulation des personnes.

Il dira à cet effet que *«l'Algérie a émis des réserves concernant son adhésion à la Zone maghrébine de libre- échange, notamment la proposition de certains pays maghrébins d'élargir l'accord en cours de discussion à la libre circulation des personnes»*.

Le projet de cette zone de libre échange a fait l'objet de plusieurs discussions au niveau de l'Union du Maghreb arabe (UMA), dont la dernière a été tenue en juin 2010 en Libye, a déclaré le ministre en marge d'une séance de l'APN consacrée aux questions orales. *«Lors de cette rencontre, qui a rassemblé les ministres du Commerce de l'UMA, l'Algérie a émis des réserves sur certains points introduits dans le projet de la convention relative à la création d'une zone de libre-échange commerciale»*, a-t-il précisé.

Selon le ministre, cette convention, négociée à Tripoli, a comporté certains dispositifs qui dépassaient le cadre commercial de cet accord, que l'Algérie a refusé de faire passer malgré le «forcing» exercé par d'autres pays membres de l'Union. Ces pays, poursuit le ministre, voulaient élargir le dispositif d'échange commercial, à la libre circulation des personnes et à des avantages dans l'octroi des marchés publics.

Le ministre ajoute que *«nous avions émis des réserves contre un certain nombre de dispositifs qui ont été introduits au niveau du projet de la convention relative à la zone de libre échange. Le document parlait de libre circulation des personnes et de libre circulation des marchandises et de certaines questions liées aux marchés publics»*. La partie algérienne a proposé que le projet se limite à la zone de libre- échange commerciale, à l'instar de l'accord signé avec le reste des pays arabes dans le cadre de la Zale, a-t-il révélé. Le membre du gouvernement est d'ailleurs catégorique à ce propos : *«La position de l'Algérie découle d'une vision d'ensemble, celle de la protection de son économie»*. De ce fait, elle a informé ses partenaires de l'UMA qu'elle allait dans le cadre de cette vision imposer une liste négative des produits qui ne seront pas concernés par cet échange afin de protéger son industrie. L'autre dispositif intégré dans ce projet de convention comporte, par ailleurs, l'octroi de certains avantages dans le cadre de l'attribution de marchés publics.

Lorsque le président Boumediène disait que le *«Maghreb des peuples est plus puissant que le Maghreb des États»*, il savait que la construction du Maghreb politique et économique était un leurre et chimérique, tant la volonté des dirigeants des pays de l'UMA était fragile et manquait de fermeté.

Considérations sécuritaires et sanitaires invoquées par l'Algérie

En tout cas, les sempiternelles tergiversations et les atermoiements dans la concrétisation du marché du Maghreb expliquent le manque de cohésion et l'absence de communauté de vues concordante pour édifier une intégration de l'UMA économique.

L'agence ajoute que *«Benbada indique que deux pays ont demandé à ce que leurs entreprises bénéficient des mêmes avantages accordés aux entreprises nationales dans le cadre de l'octroi des marchés publics»*. Ils veulent avoir des avantages dans l'actuel programme quinquennal 2010-2014 et profiter de la mise en service de l'autoroute Est-Ouest pour faciliter l'écoulement des produits agricoles et industriels sans restriction. Pour l'Algérie, *«il y a des considérations sécuritaires, sanitaires et encore d'autres relatives à la circulation des personnes qu'il faut prendre en compte dans ce genre d'accord»*, a expliqué le ministre. En échange, l'Algérie propose la création d'une communauté économique maghrébine qui intègre toutes les forces économiques des pays de l'UMA, tout comme ses industries et ses politiques agricoles. Sollicité d'être plus explicite sur cette proposition, il a expliqué que cette communauté devrait être perçue comme une complémentarité et non pas comme des marchés que chaque pays veut conquérir, citant en cela un projet de raffinage du sucre que compte réaliser un des pays de l'UMA, alors que l'entreprise algérienne Cevital, avec l'augmentation de ses capacités de raffinage à 2 millions de tonnes par an, est en mesure de subvenir à tous les besoins de cette région en ce produit. Interrogé si l'adhésion de l'Algérie à cette zone allait intervenir en 2011, tel qu'annoncé par le secrétaire général de l'UMA, Benbada a répondu que *«cela dépend de la compréhension de nos partenaires»*.

Une réunion est prévue probablement le premier trimestre 2011 pour poursuivre les négociations déjà entamées, selon le ministre. *«Sur le plan du principe, nous sommes d'accord pour la création de cette zone mais il faut absolument que tous les membres prennent en considération les préoccupations des uns et des autres»*, a conclu Benbada pour résumer la position algérienne.*«L'Algérie sera la seule perdante»* si cet accord est adopté tel qu'il a été présenté à Tripoli, a estimé le ministre.

A. A.

UN RESPONSABLE DU MAE À PROPOS DU SAHEL :

«L'assistance de l'Otan est la bienvenue»

PAR KAMAL HAMED

L'Algérie vient de confirmer une fois de plus qu'elle ne dédaigne aucune aide, ni soutien que peuvent apporter des pays ou des organismes internationaux à la lutte antiterroriste au Sahel. «*Toute contribution et assistance sont les bienvenues, y compris celle de l'Otan»* a en effet indiqué, jeudi à Alger, le directeur général des affaires politiques et de la sécurité internationales au ministère des Affaires étrangères, Dani Benchaâ. Ce haut responsable au niveau du département ministériel de Mourad Medelci, qui s'exprimait lors d'une conférence-débat sur la politique extérieure de l'Algérie animée dans le cadre de la visite officielle des auditeurs de la 117e session du cours principal du collège de défense de l'Otan à Rome, a cependant mis en exergue la volonté des pays de la région «*de donner une autonomie et une identité africaine dans le traitement de la question*». En d'autres termes les pays de la région, qui font face à d'énormes pressions de la part des puissances occidentales, ne sont pas favorables aux interventions étrangères. Ce d'autant, comme l'a soutenu Dani Benchaa, que les pays du Sahel ont créé un commandement opérationnel conjoint. En effet, basé à Tamanrasset, le comité d'état-major opérationnel conjoint entre l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger, a été installé au mois d'avril dernier et ce suite aux recommandations des chefs d'états-majors des armées de ces quatre pays qui se sont réunis au mois d'août 2009 à Alger. Depuis la création de ce comité les quatre pays, notamment l'Algérie, ont refusé son élargissement à d'autres pays. Et sur ce point justement Dani Benchaa, qui a été interpellé jeudi par des militaires de hauts rangs de l'Otan, a dû expliquer la position d'Alger. A ce propos il dira, sur un ton interrogatif, «*comment allons-nous intégrer des pays qui n'on aucun lien géographique avec la région du Sahel ?*». De plus, a-t-il ajouté en guise de précision, «*Le Tchad, la Libye et le Maroc n'ont présenté aucune demande officielle d'adhésion et c'est pourquoi le groupe de quatre pays n'a pas débattu cette question de l'élargissement»*. Il faut dire que cette dernière question a fait des vagues et le Maroc, à titre d'exemple, a accusé l'Algérie de vouloir l'empêcher de contribuer à la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel alors qu'au même moment la Libye n'a jamais caché son ambition d'avoir un rôle majeur à jouer. Des velléités qui ne sont guère appréciées par Alger, comme cela a été une fois de plus réitéré par le responsable du ministère des Affaires étrangères, Dani Benchaa, qui a par ailleurs nié l'existence d'un quelconque lien entre le groupe terroriste d'Al Qaïda du Maghreb islamique (AQMI) et Al Qaïda, a souligné l'existence de rapports étroits entre les groupes terroristes activant au Sahel, qui sont surtout implantés dans le nord du Mali, et les réseaux de trafiquants et de contrebandiers. Il dira en outre, après avoir rappelé la dernière résolution de l'Onu criminalisant le paiement de rançons aux terroristes, que «*la lutte contre le terrorisme ne se limite pas à des moyens sécuritaires, mais aussi à travers des moyens économiques, et ce pour favoriser la stabilité dans la région*». Benchaa a aussi appelé à la mobilisation de la communauté internationale, qui est fondamentale, en précisant que «*l'Algérie a combattu seule le terrorisme*». Soulignant que l'Algérie veut avoir de bonnes relations avec tous les membres de la communauté internationale, il a reconnu qu'il y a des problèmes avec l'Union européenne relatifs à la mise en application de l'accord d'association entre les deux parties. «*Nous avons une perte économique importante. Nous attendons que les engagements de l'UE soient respectés en termes de promesses d'investissements dans le pays*».

K. H.

CONSEIL MINISTÉRIEL MAGHRÉBIN, CHARGÉ DE L'EAU ET DE L'HYDRAULIQUE

Signature d'une convention stratégique

Une convention sur la stratégie future de l'eau, visant principalement à élaborer des études de prospection des ressources hydriques sur les moyens et longs termes a été signée, jeudi dernier, par le Conseil ministériel maghrébin, chargé de l'eau et de l'hydraulique, lors des travaux de sa 3e session, tenue dans la capitale tunisienne. Cette stratégie vise, en outre, à mettre au point un plan d'action maghrébin dans le domaine des eaux, notamment celui de l'économie de l'eau d'irrigation et de l'eau potable, instituer un système d'information maghrébin en la matière ainsi qu'à intensifier la coopération dans la région. Elle a, également, pour objectif d'harmoniser les efforts maghrébins dans ce domaine, et ce, avant la tenue du Forum mondial de l'eau, prévu en 2012 en France, a rapporté l'APS. Présentant la politique suivie par l'Algérie dans le domaine de l'eau qui est, faut-il le souligner, fondée sur la consolidation de la mobilisation des ressources en eau conventionnelles et non conventionnelles afin de répondre aux besoins du consommateur ; Abdelmalek Sellal, ministre des Ressources en eau, a mis l'accent sur l'impératif de réhabiliter et d'élargir les réseaux de distribution d'eau potable et d'épuration des eaux usées afin de préserver l'environnement. Le ministre a, en outre, révélé la nécessité de moderniser les périmètres irrigués et de les élargir en vue de consolider la stratégie de la sécurité alimentaire et de la réforme institutionnelle du secteur de l'eau, et ce, dans le cadre d'une approche nationale de soutien à la gestion de l'eau.

A. B.

MIDI LIBRE
N° 1140 | Ven. 10 - Sam. 11 décembre 2010

RECOURS EXCESSIF À LA DÉTENTION PRÉVENTIVE ET CONDITIONS D'EMPRISONNEMENT

Sévère réquisitoire de Farouk Ksentini

Tout en brandissant le droit de présomption d'innocence, le président de la CNCPPDH a mis le doigt sur les «conditions insupportables» de détention dans les prisons, faites d'insalubrité, de cellules inappropriées et de sévices de toutes sortes que subissent les détenus.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Farouk Ksentini, président de la CNCPPDH.

Ph : Midi Libre

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH) a déploré « *le recours abusif à la détention préventive* » et les conditions d'incarcération des détenus dans les prisons, dans le rapport sur les droits de l'Homme en Algérie de 2009, remis récemment au président de la République. « *Il faudra songer à changer d'optique et de comportement et ne mettre que les personnes réellement dangereuses susceptibles de récidiver en détention préventive* », a plaidé, jeudi dernier, Farouk Ksentini, sur les ondes de la radio Chaîne III. Tout en brandissant le droit de présomption d'innocence, le président de la CNCPPDH a mis le doigt sur les « *conditions insupportables* » de détention dans les prisons, faites d'insalubrité, de cellules inappropriées et de sévices de toutes sortes que subissent les détenus. « *L'utilisation de la violence, même psychologique, est interdite par les lois en vigueur* », a renchéri Farouk Ksentini, préconisant de là même « *la présence d'avocats ou de magistrats* », afin d'endiguer les actes de violence « *amputables au petit personnel de la police et les astreindre à se comporter un peu mieux* ». Et d'ajouter « *il faut imaginer des solution, des garde-fous de façon à ce que ce phénomène là soit stoppé* », annonçant un nouveau projet de loi qui sera adopté « *incessamment* », qui permettra aux personnes incarcérées de faire appel d'elles-mêmes. Toutes ces remarques et autres, à l'instar du remplacement de la peine d'emprisonnement pour la « harga » par une amende ainsi que l'aggravation des peines pour les violences contre les femmes, figureront également dans le rapport sur les droits de l'Homme en Algérie pour l'année 2010, et « *qui sera remis au chef de l'État dans 20 jours* », selon le président de la CNCPPDH. Ce dernier a esquissé des bribes dudit rapport, notamment l'amélioration des droits sociaux des citoyens en matière d'éducation, d'emploi et de santé. A ce titre, l'invité de la radio a brossé un tableau peu reluisant de la situation des établissements hospitaliers dans notre pays, où beaucoup de lacunes ont été relevées à l'image de « *locaux impropres, surpopulation des hôpitaux, manque de prise en charge, de matériels et autres* ». Sur un autre chapitre, le président de la CNCPPDH a indiqué que la peine de mort est un débat qui n'est pas terminé, car il s'agit « *d'une question de bon sens et son abolition finira par prendre le dessus* ». Pour la levée de l'état d'urgence, Ksentini a estimé que « *même si cela restreint les libertés, la priorité reste la sécurité des citoyens* ». Quant aux « déportés du Sud » qui dépassent 15.000 personnes, « *la réparation est plutôt morale que pécuniaire* », a-t-il soutenu.

M. C.

«La représentation politique de la femme reste insuffisante»

Le président de la CNCPPDH a affirmé, jeudi dernier, que le taux de représentation politique de la femme en Algérie reste insuffisant. Farouk Ksentini, s'exprimant lors de la Conférence nationale sur la non discrimination dans les chartes internationales et la législation nationale, a préconisé pour remédier à la situation, une parité entre les hommes et les femmes dans les postes politiques, tout en saluant « les pas franchis par l'Algérie dans ce domaine ».Un avis partagé par la ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, qui a, de son côté, rappelé l'article 31 bis de la Constitution qui consacre l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines, voire qui appelle les partis et les institutions à œuvrer à la promotion de la femme, notamment dans le domaine politique. Etayant ses propos, Mme Nouara Djaâfara a souligné que « le taux de représentation de la femme à l'Assemblée populaire nationale (APN) a atteint 7,75%, au niveau des Assemblées populaires de wilayas élues (APW) 13,19% et 0,74% dans les Assemblées populaires communales (APC) ». **M. C.**

ELLE A DÉBUTÉ JEUDI MATIN

Opération antiterroriste inédite à Tizi Ouzou

PAR LOUNES BOUGACI

Une immense opération anti-terroriste est en cours dans plusieurs maquis de la wilaya de Tizi Ouzou et ce, depuis jeudi passé à 4h du matin. Jamais de mémoire de Tizi Ouzéens une telle offensive n'a été enregistrée même au pires moments du terrorisme. D'ailleurs, c'est la première fois que même le réseau de téléphonie mobile, tous réseaux confondus, soit bloqués. En effet, depuis le début de l'action anti-terroriste, les appels sont impossibles. Selon des sources concordantes, cette mesure a pour objectif de parer à toute éventuelle explosion d'engins explosifs qui cibleraient des forces de sécurité. Pour rappel, les bombes artisanales des terroristes sont souvent actionnées à distance grâce aux téléphones portables.L'offensive des forces de l'ANP a ciblé les principales forêts connues pour être des refuges des groupes terroristes armés. Ainsi, l'opération en question se poursuivait hier au niveau des massifs forestier de Sidi Ali Bounab, près de Tadmaït, à Mizrana près Tigzirt, à Yakouren près d'Azazga mais aussi à Betrouna près de Maâtkas. C'est la première fois que les ratissages effectués par les forces de l'ANP soit opérés de manière simultanée. Habituellement, ce genre d'opération visait un seul maquis. Cette façon de procéder montre qu'une nouvelle stratégie est mise en œuvre par les forces de l'ANP. Plusieurs informations concernant le déroulement de cette opération ont circulé hier à Tizi-Ouzou. Mais aucune d'elles n'a pu être confirmée de sources officielles. Certaines indiscrétions parlent de deux terroristes abattus à Mizrana. On croit savoir aussi que les forces de l'ANP ont agi après avoir obtenu des informations concernant la présence d'un élément influent d'Al Qaida au Maghreb islamique au niveau des maquis de Sidi Ali Bounab. Ce dernier serait en présence d'autres terroristes qui devraient "se retrouver pour un regroupement ayant pour but une nouvelle structuration des groupes armés". Les forces de l'ANP ont agit également sur la base d'informations obtenues auprès de terroristes arrêtés récemment suite à des interventions, entre autres aux Issers, dans la wilaya de Boumerdès où, rappelle-t-on, trois dangereux terroristes ont été abattus la semaine dernière.Depuis jeudi matin, les forces de l'ANP ont bouclé plusieurs périmètres ciblés par l'opération. Ils procèdent à des bombardements durant la nuit et à des opérations terestre pendant le jour. Au moment où nous mettons sous presse, aucun bilan lié à cette opération d'envergure n'a filtré.

L. B.

Un citoyen enlevé puis relâché à Yakouren

Un citoyen a été kidnappé dans la nuit de jeudi à vendredi dernier à Yakouren. Il s'agit du frère du propriétaire du débit de boissons qui a été appréhendé par un groupe d'individu encagoulés et munis d'armes de type Kalachnikov. L'enlèvement a été perpétré à 21h30. L'otage a recouvré sa liberté, hier vendredi à 4h du matin. Les ravisseurs l'ont relâché au niveau de Tala Athmane près de Ouaguenoun, à une trentaine de kilomètre du lieu de l'enlèvement.

L. B.

BOUMERDÈS

Les forces de sécurité se redéploient intensément

PAR TAHAR OUNAS

Les forces de sécurité poursuivent, depuis près d'une quinzaine de jours, une importante opération de ratissage dans les maquis de Boumerdès afin de traquer les résidus des phalanges de l'ex-GSPC. D'importants moyens ont été déployés notamment par les forces de l'armée qui cernent actuellement un important périmètre à l'est et au sud-est de la wilaya. Les maquis de Béni Amrane et d'Ammal sont systématiquement passés au peigne fin par les soldats de l'ANP qui y ont, selon des sources, détruit des caches terroristes. Dans les maquis avoisinants d'Ammal, l'attentat perpétré le mois dernier contre une patrouille pédestre de l'ANP qui a fait trois morts parmi les militaires, n'a pas eu d'influence sur le moral des troupes. Celles-ci ont intensifié les bombardements à l'aide d'artillerie lourde sur les monts de Djerrah afin de déloger les terroristes affiliés à katibat Al Arkam, qui viennent de perdre leur émir, Habib Mourad alias Nouh El Marouki, dans une embuscade, la semaine dernière à Bordj Ménaïel.

Toutefois, il est important de appeler que cette région avait connu, le mois de mai dernier, un attentat kamikaze, le premier du genre dans cette localité, qui a fait quatre morts parmi des gendarmes, perpétré contre leur campement situé sur la RN 05.

Les maquis surplombant les localités de Zemmouri et Legata sont, par ailleurs passés au crible par les forces de l'armée qui enclenchent depuis une dizaine de jours un ratissage à la poursuite des hordes sanguinaires qui ont blessé la semaine dernière le chef de la brigade des gendarmes de Legata. Dans ladite localité, les services de sécurité ont réussi, selon une source au fait de la situation sécuritaire, à démanteler un réseau de soutien aux groupes terroristes. Un autre réseau a été mis hors circuit composé de quatre personnes, la semaine dernière, par les services de sécurité dans la localité des Issers. Les forces combinées de sécurité exercent une forte pression sur les acolytes de Droukdel.

Cela s'est soldé par l'élimination de plusieurs terroristes parmi eux des chefs dont l'émir de la sériate Al Kartoum Ben Nebri Fateh alias Zaid. Il faut dire que les forces de sécurité ont assené un sérieux coup contre la nébuleuse terroriste de l'ex-GSPC activant à Boumerdès.

T. O.

AU DEUXIÈME JOUR DU SITEV 2010

Développer l'émergence des pôles d'excellence

Les actions urgentes à entreprendre dans le secteur du tourisme consistent notamment à développer les zones d'expansion touristique et permettre, en conséquence, l'émergence de pôles d'excellence en axant les efforts, surtout, dans la construction de dizaines de villages touristiques et la rénovation et la réhabilitation de sites touristiques.

"Il devient impérieux aujourd'hui de mettre tous les atouts nécessaires pour promouvoir rapidement le secteur du tourisme en Algérie, notamment le tourisme domestique, national et local. Mais il faut également développer des actions en faveur de la formation des cadres et des personnels spécialisés et qualifiés pour prendre en charge convenablement les activités inhérentes au tourisme, sans occulter, bien entendu, l'importance de lancer des investissements conséquents pour une bonne relance du secteur", a notamment déclaré, jeudi dernier à l'hôtel Hilton, Smail Mimoune, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, lors d'un séminaire portant sur le développement du tourisme interne et local en Algérie, organisé en marge du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev 2010).

Il est tout à fait clair que le ministre souhaite mettre nos infrastructures hôtelières et touristiques aux normes et standards internationaux et accueillir plus de 2,5 millions de touristes d'ici quatre années, comme le stipulent les statistiques nationales en matière d'afflux des touristes étrangers, amoureux, notamment des grandes tournées et bivouacs dans l'immense Sahara algérien, féerique et fantastique.

Les actions urgentes à entreprendre dans le secteur du tourisme consistent notamment à développer les zones d'expansion touristique et permettre, en conséquence, l'émergence de pôles d'excellence en axant les efforts, surtout, sur la construction de dizaines de villages touristiques et la rénovation et la réhabilitation de sites touristiques. Le schéma national d'aménagement du territoire prévoit un programme ambitieux de modernisation des infrastructures et la construction d'hôtels de luxe et d'autres stations balnéaires.

Un public nombreux a visité le Sitev où les 300 entreprises et agences de voyage et de tourisme exposantes ont reçu des centaines de personnes en quête d'évasion et de virée dans des pays prisés, tels que la Tunisie, le Maroc et la Turquie, ainsi que d'autres pays à vocation touristique.

Les Tunisiens ayant visité l'Algérie en 2009 sont en tête du classement avec prés de 200.000 touristes, suivis de la France (171.300), l'Espagne (23.700), l'Italie (près de 19.000 touristes), le Maroc (17.300). L'Allemagne vient à la 9e place avec 12.150 touristes et la Turquie au 10e rang avec 12.140 personnes.

A. A.

ALOISA WORGETTER, AMBASSADRICE D'AUTRICHE

"Promouvoir la destination Vienne"

Aloisia Wörgetter, ambassadrice de la République d'Autriche a visité, hier, le 11e Salon international du tourisme et des voyages, inauguré au Palais des Expositions d'Alger par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat en présence du ministre de la Communication. La destination Autriche est présente à cet événement avec l'ouverture d'un stand, selon l'ambassadrice rencontrée en marge de l'inauguration. « Je suis venue m'informer sur les potentialités touristiques de l'Algérie qui sont très importantes dans la région de la Méditerranée » a-t-elle indiqué, avant de préciser qu'une rencontre avec la presse sera organisée le 1er janvier à 11h du matin, dans le cadre de la promotion des échanges et de la coopération bilatérale algéro-autrichienne.

Les diplomates autrichiens sont trés actifs en étant présents au Sitev 2010 pour faire connaître la destination de l'Autriche, pays très connu pour ses splendides paysages touristiques hivernaux, mais également les places ancestrales de Vienne et ses fameux orchestres philarmoniques et les célèbres symphonies des grands musiciens classiques autrichiens (Beethoven...).

Prônant le contact et l'intensification de la coopération bilatérale tous azimuts, notamment dans les secteurs des échanges économiques et commerciaux et dans le domaine du tourisme, l'ambassadrice d'Autriche excelle également dans les activités culturelles, artistiques et musicales puisqu'elle affirme qu'une troupe musicale de Vienne se produira bientôt à Alger.

A. A.

POUR PLUS DE LÉGITIMITÉ

Le FMI appelle à un élargissement du G20

Le directeur général du Fonds monétaire international, M. Dominique Strauss-Kahn, a appelé à un élargissement du G20 à d'autres pays pour lui donner plus de légitimité.

"L'évolution que j'appelle de mes vúux est de rapprocher entre la composition d'un G20 étendu et les 24 pays qui, au Comité monétaire et financier international (CMFI, organe directeur du FMI) représentent les 24 circonscriptions regroupant les 187 membres du Fonds. Cette simplification donnerait à ce G20 étendu une légitimité qui lui fait défaut aujourd'hui", a souligné le patron du FMI. Pour lui, cette simplification donnerait ainsi une véritable assise à la gouvernance économique mondiale naissante et peut être une des conditions de la survie du G20.

En effet, a expliqué M. Strauss-Kahn, "le monde a profondément changé et la croissance rapide des pays émergents et en développement a redéfini lÆéquilibre du pouvoir économique dans le monde. La crise financière mondiale a balayé en grande partie lÆancien ordre économique".

Dans ce sens, il a également considéré que la réforme des statuts du FMI et d'abord la redéfinition de son mandat constituent une tâche d'autant plus urgente qu'à n'en pas douter elle prendra du temps, ajoutant que "cette ambition doit s'appuyer sur une légitimité renouvelée".

Ce n'est pas un hasard, a-t-il poursuivi, "si la coopération qui a permis, pour le moment, de surmonter la Grande Récession, a émané du G20, un groupe qui représente plus de 80 pc de la production et du commerce mondiaux".

Mais cela n'est pas suffisant, a-t-il soutenu: "Le FMI comprend 187 pays membres. Quelle est la légitimité du G20 quand 167 pays, qui représentent un tiers de la population mondiale, en sont exclus?".

R.E.

DEMANDE DE L'OR NOIR POUR 2010 ET 2011

L'Opep revoit ses prévisions à la hausse

La demande de brut pour 2010 et 2011 va progresser de 1,5 million de barils par jour (mbj), prévoit l'Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep) dans son rapport mensuel, soit 0,2 mbj de plus que prévu dans le rapport de novembre en raison d'une reprise économique et la rigueur de l'hiver en Europe. "La demande mondiale de brut devrait croître en 2010 de 1,5 million de barils/jour (mbj), soit une révision à la hausse d'environ 0,2 mbj", indique le rapport de l'organisation, qui pompe environ 40% du brut mondial. Selon les nouvelles prévisions de l'Opep, dont les douze membres se réunissent samedi à Quito, la demande d'or noir devrait atteindre 85,8 mbj sur l'ensemble de 2010. Les cours du pétrole, supérieurs à 90 dollars, sont au plus haut depuis deux ans. La demande des pays industrialisés "est plus forte que prévu avec une activité économique soutenue par des plans de relance. La rigueur de l'hiver en Europe a aussi renforcé la consommation de fioul de chauffage en décembre", explique l'Opep, qui revoit sa prévision à la hausse pour le troisième mois consécutif. Pour 2011, les analystes de l'organisation basée à Vienne restent sur une croissance de 1,2 mbj, comme lors du précédent rapport. Mais avec la hausse prévue pour 2010, le chiffre pour l'an prochain est réévalué à 87,1 mbj, soutenue par l'activité en Chine et au Moyen-Orient. La pétrochimie et les transports devraient être les principaux catalyseurs de la croissance de la demande d'or noir l'an prochain d'après l'Opep.

COURS DU BRUT

Hausse modeste du pétrole

Les cours du pétrole évoluaient en faible hausse jeudi en début d'échanges européens dans le sillage d'un rebond des marchés actions. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier s'échangeait à 91,21 dollars en fin de matinée, en hausse de 44 cents par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en janvier progressait quant à lui de 41 cents à 88,69 dollars. D'après des courtiers, la tendance était dictée par les mouvements des marchés d'actions, bien orientés en Asie ainsi qu'en Europe, en l'absence de nouvelles majeures susceptibles de faire réagir les cours. Selon les analystes, "les niveaux actuels des prix du pétrole ne peuvent s'expliquer purement par les fondamentaux". Mercredi, les stocks hebdomadaires de pétrole avaient globalement déçu les investisseurs. D'un côté, les stocks de brut avaient reculé bien plus que prévu, mais les stocks d'essence et de produits distillés (dont gazole et fioul de chauffage) avaient gonflé au-delà des attentes. Illustrant la nette décorrélation entre les cours et l'état des fondamentaux actuels, les cours du brut avaient touché mardi des plus hauts depuis plus de deux ans (à 92,86 dollars pour le Brent et 90,76 pour le WTI). Un mouvement appelé à se poursuivre, selon certains opérateurs, poussé par des espoirs de tensions entre l'offre et à la demande à moyen terme, grâce aux besoins grandissants en énergie des économies asiatiques.

MONTANT DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN ALGÉRIE

2,3 milliards de dollars en 2009, annonce la BM

Le montant des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie s'est établi à 2,31 milliards de dollars en 2009, a indiqué jeudi l'gence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), une institution du Groupe de la Banque mondiale chargée de promouvoir le secteur privé. Entre 2002 et 2009, les investissements étrangers en Algérie ont évolué en dents de scie en se chiffrant à un montant de 1,07 milliard de dollars en 2002, 630 millions de dollars en 2003, 880 millions de dollars en 2004, de 1,08 milliard de dollars en 2006, de 1,66 milliard de dollars en 2007, de 2,65 milliards de dollars en 2008 et de 2,31 milliards de dollars en 2009, précise la MIGA dans son rapport 2010 sur les investissements directs étrangers dans le monde. A l'échelle mondiale, les IDE se sont établis à 1.085 milliards de dollars en 2009 (contre 738 milliards de dollars en 2002) dont la plus grande part a été accaparée par les pays développés où 731 milliards de dollars d'investissements étrangers ont été engagés contre 354 milliards de dollars dans les pays en développement. Selon les prévisions de cet organe de la Banque mondiale, les IDE dans les pays en développement auraient augmenté de 17% en 2010 notamment dans l'industrie extractive. Il indique également que les investisseurs sont optimistes quant aux perspectives d'une reprise économique mondiale tirée par les pays en développement. Ce qui doit se traduire par une augmentation des IDE au cours des deux prochaines années après avoir fortement baissé de 40% en 2009. **R. E.**

QUID DE LA KAFALA ET DES FOYERS D'ACCUEIL

Une jeune fille mise à la rue par sa mère adoptive

Il n'y a pas eu de youyous pour sa naissance, elle n'a pas connu la tendresse des bras de sa mère biologique, qui a abandonné, derrière elle, ce morceau de sa propre chair, mais qui pouvait la mettre au ban de la société. Cette appréhension dominant et affaçant tout, même le sacro-saint instinct maternel.

PAR OURIDA AIT ALI

Un passé douloureux et un avenir incertain.

PH / Midi Libre

Dans l'après-midi de mercredi dernier le siège du journal a reçu la visite d'une jeune-fille dont la tragique histoire a réussi à remuer les plus endurcis. En effet, Hanane, s'est vu mettre à la porte manu militari par sa... mère adoptive, la seule qu'elle ait connu dans sa courte existence. Désemparée, ne sachant que faire après avoir épuisé les différents recours, elle s'est dit que les médias peuvent l'aider à ne pas se retrouver sur le trottoir à la veille de l'hiver.

Cette pupille de l'État, âgée aujourd'hui de 26 ans, est née tristement sous X à l'hôpital de Beni Messous. Il n'y a pas eu de youyous pour sa naissance, elle n'a pas connu la tendresse des bras de sa mère biologique, qui a abandonné, derrière elle, ce morceau de sa propre chair, mais qui pouvait la mettre au ban de la société : cette appréhension dominant et affaçant tout, même le sacro-saint instinct maternel. A l'âge de deux mois, Hanane sera adoptée, mais il était écrit qu'elle n'allait pas connaître cette tendresse, dont ironie du sort, on l'a affublé en guise de prénom. Brimades et humiliations seront son lot quotidien, mais elle souffrira en silence, consciente du "bonheur" inestimable d'avoir un toit sur la tête. Ayant épuisé toutes les formes de torture morales et physiques, sa "mère" face à l'attitude digne et courageuse de la jeune fille et surtout dans le but machiavélique de réussir à la briser enfin, l'a mise purement et simplement à la porte du seul toit qu'elle ait jamais connu depuis le tendre âge de deux mois. Ne sachant où se réfugier, Hanane s'est présenté, dans un premier temps, au poste de police où on lui signifiera que son cas ne relève pas des prérogatives de la police.

On lui conseillera de se rendre auprès du procureur de la République, mais là aussi son espoir sera déçu, puisqu'on lui expliquera qu'étant majeure, sa... mère avait parfaitement le droit de la renvoyer de chez elle.

La jeune fille se rendra donc auprès des services de l'assistance publique dans le rêve fou de retrouver sa mère biologique, là on lui dira que l'identité des filles-mères ne peut en aucun cas être divulgué. Hanane, après son passage au journal, est prise en charge, provisoirement, par SOS femme en détresse.

Cette organisation, qui fait face à des centaines de cas de détresse féminine s'est fixé pour règle de conduite de ne pas héberger ces malheureuses au delà de 48 heures, le temps de négocier avec les familles ou, pour celles qui travaillent, d'être casées dans des pensions de famille, mais ils restent les autres, les plus nombreuses ! Quel recours pour elles qui n'ont pas choisi de venir dans un monde qui les rejette aussi cruellement ? La femme, mineure à vie selon le code de la famille, se retrouve majeure par miracle quand il s'agit de subir les affres et maux de la rue... Quelle est donc cette société où l'hypocrisie sous-jacente pousse à détourner les yeux des souffrances de ces enfants - nos enfants-?. Et quelle est cette société qui enchaîne ses enfants aux pieds de leurs lits-prisons pour que leur "vue" ne choque pas les bien-pensants ?

O. A. A.

HABITAT PRÉCAIRE

8.200 familles relogées depuis début 2010

Plus de 8.200 familles ont été relogées depuis le début de l'année 2010 dans la wilaya d'Alger, dans le cadre de l'éradication des bidonvilles et de l'habitat précaire, a déclaré mercredi le wali d'Alger, Mohamed Kebir Addou. *"Plus de 8.200 familles ont été relogées depuis le début de l'année dans le cadre de la lutte contre les bidonvilles et l'habitat précaire"*, a indiqué M. Addou lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, précisant que *"ce chiffre devrait atteindre 10.000 vers le début de l'année 2011"*.

Il a précisé à cet effet que le travail se poursuit pour mettre un terme à cette situation avec la mobilisation des instances concernées. Par ailleurs, le wali d'Alger a fait savoir que 1.700 recours ont été enregistrés lors des différentes opérations de relogement, dont "*plusieurs cas se sont avérés non fondés, après enquête*". M. Addou a souligné la nécessité d'une "*étude stricte et d'une vérification approfondie de chaque dossier, afin d'identifier les vrais ayant droit des faux*", car, a-t-il précisé, "*plusieurs cas de fraudes ont été signalés, dont les auteurs ont été présentés devant la justice*".

Parmi les cas de fraudes, le responsable a relevé que plusieurs bénéficiaires de logements sociaux sous-louent leurs nouvelles habitations, prévenant que les autorités mènent des opérations de contrôle pour dévoiler ce genre de fraude. A propos du plan d'embellissement de la ville d'Alger, M. Addou a indiqué que les efforts en la matière se poursuivent, précisant que l'éradication des habitations illicites (bidonvilles, habitats précaires, habitations au sein et à proximités des cimetières) est l'une des priorités. Il a cité à cet égard que "*200 habitations illicites ont été démolies dans le cimetière d'Al-Alia et 31 dans celui de Sidi Yahia*". Dans le même contexte, le wali d'Alger a évoqué les projets liés à la restructuration et la restauration du vieux bâtis, à l'aménagement des espaces publics et l'éradication des antennes paraboliques des façades des immeubles, dont le principal objectif est de rendre à la capitale son vrai visage.

APS

CHU BENI-MESSOUS

Vols en série des véhicules de médecins

Le Centre universitaire de Ben- Aknoun connait ces derniers temps une situation pour le moins inédite. En effet les voitures des médecins excerçant au sein de cet établissement sanitaire disparaissent les unes après les autres de façon mystérieuse. Jeudi dernier il a été enregistré le vol de quinzième véhicule.

Ce qu'il faut préciser, c'est qu'il y a bien des caméras de surveillance, mais comme par enchantement, pour les quinze disparitions, lesdites caméras étaient en panne... durant le laps de temps nécessaire pour faire disparaitre le véhicule ciblé. Réseau interne ou externe à l'hôpital ?, il est clair néanmoins que les vols sont bien planifiés, d'ailleurs la psychose s'est installée sur les lieux et les médecins qui n'ont pas encore été atteints par ces vols surveillent, quand ils le peuvent, leurs véhicules comme le lait sur le feu. L'administration interpellée sur ces vols répétitifs s'est contentée d'expliquer qu'elle a fait procéder à l'installation de caméras de surveillance, sans toutefois prendre en compte le fait que ces caméras, par magie, se retrouvent muettes et aveugles au moment des faits.

Concernant les agents de sécurité, l'administration a tenu à clarifier leur tâche précisant que ces derniers ont pour unique mission la surveillance des véhicules des... professeurs et des maîtres assistants. Une réponse qui laisse pantois sachant que l'on ne saurait se passer du moindre intervenant dans la chaîne médicale... En attendant que l'on se décide enfin à ouvrir une enquête "sérieuse" pour démasquer le ou les coupables, les voitures continuent de s'envoler vers une destination inconnue. Jusque-là aucun service n'a été épargné par les voleurs qui continuent à opérer en toute impunité.

R. A.

EXERCICE 2011

26 milliards DA pour la wilaya d'Alger

L'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger a adopté mercredi dernier, en session ordinaire, le budget primitif de la wilaya pour l'exercice 2011 au titre duquel une enveloppe globale de 26 milliards de DA est allouée. 14 milliards DA ont été affectés au fonctionnement, soit 55% de ce budget primitif alors que 11 milliards DA (45%) ont été alloués à l'équipement et à l'investissement. Concernant la répartition de ce budget par secteur, 41% du budget sont consacrées aux entreprises publiques, 18% aux travaux publics et 16% aux APC.

Par ailleurs, 8% du budget sont consacrés aux services de wilaya, 7% au secteur de la Jeunesse et des sports et 6% au secteur de l'hydraulique et de l'urbanisme. Concernant les autres secteurs, l'Education a bénéficié de 5% du budget, l'Energie et les mines de 2% et les transports de 1% alors que les reste du budget a été réparti sur les secteur des oeuvres sociales, des Affaires religieuses et la Protection civile.

Outre l'examen du projet de budget primitif pour l'exercice 2011, l'ordre du jour de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger a porté également sur les dossiers des cantines scolaires, du raccordement au gaz ainsi que le dossier des affaires sociales qui sera examiné jeudi.

APS

CHLEF

1,2 million de quintaux d'agrumes attendus

Une production de 1,2 million de quintaux de produits agrumicoles toutes variétés confondues est attendue dans la wilaya de Chlef lors de la campagne de collecte 2010-2011, lancée récemment dans la région, a indiqué le président de la Chambre de l'agriculture. Cette quantité sera récoltée sur une superficie de 5.500 hectares avec un rendement moyen de 240 quintaux à l'hectare, a-t-il indiqué, en affirmant que ce volume de production est appelé à évoluer dans les prochaines années avec l'entrée en production des nouveaux vergers réalisés sur une superficie de mille hectares dans le cadre du soutien de l'état aux agriculteurs. Cette performance a été enregistrée, a expliqué la même source, grâce au suivi et au traitement phytosanitaire des vergers agrumicoles et également au volume d'eau d'irrigation consacré à l'arboriculture et, notamment, les agrumes lors de la dernière campagne d'irrigation qui a atteint 40 millions de m3. Plus d'une vingtaine de variétés existent dans la région, dont les plus connues sont la Thomson et la Washington navel pour les oranges et la double fine et la clémentine pour la mandarine, a rappelé le président de la Chambre de l'agriculture, en signalant que les vergers agrumicoles sont localisés en grande partie dans la plaine du moyen Chélif.

BECHAR

Projet de 1.812 logements pour l'Éducation

Un projet de réalisation de 1.812 nouveaux logements, dont 312 au profit du secteur de l'éducation, vient d'être notifié à la wilaya de Béchar, selon la cellule de communication de la wilaya. Ce programme prévoit la réalisation de 800 unités au chef-lieu de wilaya et le reste à travers les 20 autres communes de la wilaya. Parmi les 312 logements destinés au secteur de l'enseignement, 139 unités seront réalisées à Béchar, tandis que le reste est appelé à renforcer l'offre en logement de plusieurs localités, dans la perspective de l'incitation des enseignants des langues étrangères à s'installer dans ces régions, indique la même cellule.

TEBESSA

Une centaine d'arbres fruitiers détruite par le feu

Une centaine d'arbres fruitiers, dont des palmiers, a été détruite par un incendie qui s'est déclaré la semaine dernière dans un verger arboricole de la localité de Negrine (150 km au sud de Tébessa), a annoncé le secrétaire général de cette commune. Ce sinistre, dont l'origine reste inconnue, s'est déclaré malgré le froid dans un verger appartenant à un fellah de cette région proche de la limite administrative de la wilaya d'El-Oued, a indiqué la même secrétaire général en ajoutant que le feu a été complètement maîtrisé par les éléments de la Protection civile.

IN ABARBAR (ILLIZI)

Exposition de photographies à la maison de jeunes

La maison de jeunes d'In Abarbar, dans la wilaya d'Illizi, abrite une exposition de photographies sur la région de Djanet sous le thème ''Ombres et lumières''. Cette manifestation culturelle, qui coïncide avec les festivités de la Sebeïba, s'inscrit dans le cadre de la convention d'échange culturel entre l'association culturelle Tisras de Djanet et l'association culturelle française Emidewenin, indiquent les organisateurs. Plus de 35 photos de paysages sahariens autour de Djanet, notamment du plateau du Tassili, de Tadrart, d'Issendilène et d'autres endroits féeriques de la région, sont exposées au large public, a expliqué le photographe français Francis Cochard. **APS**

TIPASA, FAUTE D'ÉCLAIRAGE

Des agressions en série sur les routes

Plusieurs automobilistes ont été victimes d'agressions sauvages commises par des bandes de voyous qui n' hésitent pas, dans certains cas, à assassiner leurs victimes après les avoir dépouillées de leurs biens.

PAR KAHINA KAHLAL

PH / D. R.

Certaines routes de Tipasa sont devenues de véritables coupe-gorge.

De plus en plus grave est l'émergence du crime organisé dans certaines régions de la wilaya de Tipasa, notamment dans celles situées aux abords des routes nationales et l'autoroute reliant Alger à Tipasa, à l'instar des communes de Bou-Ismaïl, Bouharoun, Fouka, Douaouda ou encore les alentours de Koléa, où faute d'éclairage public, elles sont devenues des zones privilégiées pour les délinquants et voyous qui n'hésitent pas à attaquer les citoyens, menaçant ainsi leur vie et leurs biens. En effet, plusieurs automobilistes ont été victimes d'agressions sauvages commises par des bandes de voyous, dont, malheureusement, certains n'ont pas hésité à assassiner leurs victimes après les avoir dépouillées de leurs biens. Les citoyens ont aujourd'hui peur d'emprunter les routes de la wilaya de Tipasa où on enregistre l'absence quasi totale de l'éclairage public, ce qui encourage ces gangs et ces bandes de malfaiteurs à commettre leur sale besogne puisqu'ils profitent du noir pour attaquer leurs victimes qui, très souvent, sont des personnes de passage, donc ils ignorent l'existence de ce genre de phénomène.

Plusieurs citoyens ont témoigné avoir été victimes de ce genre d'agression même en plein jour dans des routes isolées et non encore sécurisées. *«La wilaya de Tipasa est pleine de petites routes bordées de roseaux de part et d'autre et qui servent de cachettes pour les bandits de la route qui n'hésitent pas à utiliser des femmes et des enfants pour tendre des pièges à leurs victimes, souvent des étrangers de la région, en les amenant à quitter leurs véhicules, en usant de plusieurs subterfuges, afin de leur voler leurs véhicules et leurs biens»*, nous a confié une personne qui a été victime d'une agression sur l'axe Chaïba-Kolèa. *«Le phénomène des gangs ne cesse de prendre de l'ampleur dans la région et ce, malheureusement, au su et au vu des autorités concernées qui n'ont d'autres choix que d'appeler à la prudence et continuer leur lutte contre ces réseaux de criminalité de plus en organisés de nos jours»*, nous dira un autre habitant la région.

K. K.

BEJAIA, ASSAINISSEMENT DES AIRES DE STOCKAGE DU PORT

Consensus pour une activité continue et permanente

Les autorités du port de Bejaia ont convenu, à l'issue d'une réunion tenue jeudi en fin d'après-midi, en présence du wali, de l'option de travailler en continu (24H/24), aux fins d'assainissement des aires de stockages intra-muros et, d'autre part, de contribuer à la décongestion de la ville de Bejaia, littéralement submergée par la noria de camions qui y affluent. La formule retenue consiste à renforcer, dans un premier temps, la permanence déjà en place, et qui regroupe certains services déconcentrés de l'Etat, notamment les inspections phytosanitaires et vétérinaires, relevant des services agricoles, les représentants de la direction du commerce, et la santé, en plus des services des douanes. Ultérieurement, il est envisagé, de rendre les équipes désignées à cet effet, opérationnelles en régime continu le long de la journée, sous réserve cependant, a-t-on noté, que "les importateurs jouent le jeu, en procédant à l'évacuation de leurs cargaisons en période nocturne ", a souligné le président directeur général de l'entreprise portuaire de Bejaia.

L'avantage de cette démarche se mesure en terme de réduction du trafic des camions sur les routes et dans les environs immédiats de la ville de Bejaia pendant la journée, mais aussi d'améliorer le mouvement des camions, qui souvent perdent beaucoup de temps a sortir de la ville du fait des bouchons et des engorgements permanents au niveau des carrefours, notamment ceux situés aux environs de la zone portuaire ou à la sortie de Bejaia, comme c'est le cas à hauteur des quatre chemins et Birslam. C'est un mouvement de 3.000 camions qui y transitent tous les jours, rendant la circulation dans la ville des plus impossibles, a noté le wali. Afin de précipiter sa mise en oeuvre, il a été retenu par ailleurs l'idée de hâter la procédure d'attribution d'un terrain de plus de 30 hectares au profit du port pour en faire une zone d'entreposage, voire d'un port sec aux environs de la ville d'El-Kseur, distante de 25 km à l'ouest de Bejaia a été retenue en vue de mettre en oeuvre ce plan au plus vite. Le port de Bejaia, dont les capacités sont de l'ordre de 5 millions de tonnes (hors hydrocarbures) est littéralement saturé, a souligné le même responsable, affirmant que l'infrastructure traite désormais plus de 8 millions de tonnes annuellement.

Cette situation augure de réelles "difficultés à l'avenir, si des mesures, inhérentes à la création de zones extra portuaires ne sont pas initiées", a-t-il relevé, réitérant dans ce contexte, l'impératif de renforcer l'action de la SNTF pour absorber une partie du trafic. **APS**

BORDJ MÉNAÏEL (BOUMERDÈS), ENVIRONNEMENT

La décharge de la colère

La plupart des communes de la wilaya sont menacées par la prolifération des ordures ménagères et des décharges sauvages qui poussent, ici et là, comme des champignons.

PAR TAHAR OUNAS

PH /D. R.
La plupart des communes de Boumerdès menacées par la prolifération des ordures ménagères.

La commune de Bordj Ménaïel, à l'est de Boumerdès, fait face à un sérieux problème environnemental suite à la fermeture de la décharge Vachet depuis plus de sept mois. En effet, cette décharge a été fermée par les habitants de Rouaffaâ, qui englobe plusieurs villages et hameaux, dont Tizi n'Ali Slimane, Tiharakine et Zidis, en raison des désagréments qu'elle cause à longueur d'année.

Les villageois ont signifié aux autorités locales que ladite décharge constitue un risque majeur sur la santé publique et qu'il est du devoir des responsables locaux de trouver un autre endroit pour son transfert.

Depuis près de huit mois, aucun endroit n'a été trouvé et les villageois ont depuis interdit le jet des ordures aux éboueurs de l'APC, ce qui a contraint les responsables et les élus locaux à chercher où jeter les ordures ménagères de la deuxième plus grande ville de Boumerdès.

Dans un premier temps, les ordures ménagères ont été jetées au niveau de la décharge des Issers, mais les habitants des périphéries s'y sont opposés.

Devant cet état de faits, les responsables de l'APC de Bordj Ménaïel ont instruit les services de nettoyage à jeter les ordures ménagères dans la décharge de la commune de Chabet El-Ameur. Mais cette solution momentanée n'a pas porté ses fruits. Car la ville de Bordj Ménaïel croule sous les ordures depuis plus de six mois. Les éboueurs éprouvent d'énormes difficultés à assurer leur tâche. L'APC est dans l'embarras. La colère des citoyens s'exacerbe. Toutes les cités et quartiers de la commune croulent sous d'immenses ordures ménagères.

Les villageois ont, depuis plusieurs mois, réclamé le transfert de la décharge Vachet. Ils ont même observé plusieurs actions de protestations devant le siège de la mairie mais en vain. Leurs doléances n'ont pas trouvé d'échos auprès les responsables concernés. Le P/APC de Bordj Ménaïel avait promis aux villageois une solution anodine au problème, mais celle-ci peut, selon le P/APC, prendre un peu de temps.

Dimanche dernier, les villageois ont manifesté leur colère contre les poursuites judiciaires enclenchées par les autorités locales à l'encontre de quatre personnes accusées d'avoir émis des menaces aux éboueurs de l'APC qui voulaient jeter des ordures au niveau de la décharge Vachet. Par ailleurs, le projet de réalisation d'un centre d'enfouissement technique (CET) devant traiter les déchets et les ordures ménagères n'est pas pour demain. Selon certaines sources, ce CET a été projeté en 2006 et devra voir le jour dans la localité de Zaâtra, dans la commune de Zemmouri, mais jusque-là, rien n'a été fait. Le retard pris dans la réalisation dudit CET fait craindre le pire.

La plupart des communes de la wilaya sont menacées par la prolifération des ordures ménagères et des décharges sauvages qui poussent, ici et là, comme des champignons. Les chefs-lieux des communes sont devenus ainsi moins enviables. A rappeler que les élus APW avaient, lors d'une session de l'assemblée de wilaya, présenté un rapport peu reluisant concernant l'environnement dans la wilaya de Boumerdès.

Ils ont tiré à boulets rouges contre les incinérateurs des déchets provenant des établissements hospitaliers.

T. O.

OUARGLA, SALON NATIONAL DU LIVRE

Quelque 15 mille titres exposés

Un Salon national du livre, placé sous le signe du "Livre, fidèle compagnon", s'est ouvert mardi après-midi à Ouargla, avec la participation de 25 maisons d'édition de différentes régions du pays. Quelque 15 mille titres d'ouvrages, allant de la littérature, l'Histoire, les sciences et technologies, l'économie, à la culture générale, les dictionnaires, la littérature pour enfants et l'art culinaire, sont exposés à l'occasion de cette manifestation culturelle.

Des supports audiovisuels aux contenus éducatifs et scientifiques sont également exposés à ce salon qui compte 25 stands.

Pour le directeur du salon, l'objectif de cette manifestation est de rapprocher le livre du public ouargli et d'offrir l'opportunité aux lecteurs, notamment les populations universitaires et scolaires, de trouver un fond documentaire susceptible de leur permettre d'élargir leurs connaissances et de les aider dans la préparation de leurs travaux de recherches et examens. Dans l'enceinte du salon, deux ailes, pour enfants et adultes, sont réservées à la lecture, a ajouté le responsable en signalant l'organisation aussi de trois concours par jour, dotés de prix d'encouragement (lots de livres).

Le salon, qui durera jusqu'au 20 décembre, s'inscrit dans le cadre d'une série de salons nationaux similaires prévus dans une dizaine de wilayas de l'est et du sud du pays.

Il est organisé par la direction de la culture de la wilaya de Ouargla, en coordination avec la société "Rayane" de Biskra spécialisée dans l'organisation de tels évènements et la maison "Aqsa" de l'audiovisuel.

APS

ARZEW

Réalisation du centre médico-pédagogique

Les travaux de réalisation du Centre médico-pédagogique (CMP) pour inadaptés mentaux d'Arzew (Oran) ont atteint un taux d'avancement de plus de 60%, a indiqué la Direction sociale de la wilaya d'Oran. D'une capacité d'accueil de 80 enfants, dont l'âge est compris entre 6 et 14 ans, cette infrastructure permettra d'alléger la pression exercée sur les quelques structures spécialisées existantes, implantées pour l'essentiel au niveau de la ville d'Oran et prendre en charge une bonne partie de cette catégorie sociale aux besoins spécifiques.

ORAN

L'étude du musée d'art moderne achevée

Une levée des contraintes est "souhaitée" pour permettre au projet de réalisation du Musée d'Art Moderne d'Oran (MAMO) de voir le jour, a déclaré, à l'APS, l'architecte d'un bureau d'études engagé par l'agence nationale des grands projets culturels. "L'étude de ce futur établissement culturel devrait être achevée dans un délai ne dépassant pas six mois, toutefois, elle est sujette à quelques difficultés", a souligné Mme Moghli. Le MAMO sera réalisé dans les locaux des anciennes Galeries algériennes, situées au centre-ville d'Oran, qui feront l'objet de travaux de réhabilitation, a-t-elle noté en signalant l'aménagement, dans cet espace culturel, d'une aile de lecture et un atelier de création artistique.

BLIDA

Sept malfaiteurs arrêtés

Les éléments de la sûreté de la daïra d'Ouled Yaïch (Blida) viennent de mettre un terme aux agissements d'un groupe de sept malfaiteurs impliqués dans une affaire de vol par effraction perpétré dans un domicile, situé à la cité Touarès, dans la commune d'Ouled Yaïch, a annoncé le chargé de communication de la sûreté de wilaya. Le butin du vol commis par ce groupe de malfaiteurs, dont l'âge varie entre 20 et 44 ans, est constitué d'une somme de 1.5 million DA et de matériel électroménager, a indiqué le chargé de communication, en précisant que "le cerveau" du groupe est une femme. Présentés devant le parquet de Blida, quatre parmi les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur pour les chefs d'inculpation de "constitution d'un groupe de malfaiteurs", "vol par effraction" et "dissimulation d'objets volés", alors que les trois autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

TISSEMSILT

Les travaux de 100 logements lancés

Les travaux de réalisation de 100 logements sociaux locatifs à Bordj Emir Abdelkader, située à 80 kilomètres à l'est de Tissemsilt, ont été lancés dernièrement. L'opération de construction de ces logements, situés au quartier Laâzab, connaît un taux d'avancement des travaux de 25%. La réception est prévue pour le deuxième semestre 2011. Il est également prévu la réception du projet de réhabilitation d'un tronçon du CW 9 reliant Youssoufia et Theniet El-Had sur une distance de 12 kilomètres, et la réalisation d'une maison de jeunes et d'une bibliothèque communale inscrites au titre du Fonds commun des collectivités locales (FCCL).

APS

CÔTE D'IVOIRE

Les Etats-Unis menacent de sanctions

L'Union africaine (UA) a annoncé, jeudi passé qu'elle suspendait la Côte d'Ivoire de ses instances jusqu'à ce que le challenger du scrutin présidentiel, Alassane Ouattara, accède au pouvoir à la suite de Laurent Gbagbo. «Le conseil a décidé de suspendre la Côte d'Ivoire jusqu'au moment où M. Ouattara, président élu démocratiquement, entrera effectivement en fonctions», a déclaré Ramtane Lamamra, commissaire de l'UA pour la paix et la sécurité. Les Etats-Unis, de leur côté, ont averti Laurent Gbagbo qu'il pourrait faire l'objet de sanctions s'il continuait à s'accrocher à la présidence de la Côte d'Ivoire. Dans une lettre adressée à M. Gbagbo, le président américain, Barack Obama, «dit clairement que, s'il fait le mauvais choix (...), nous envisagerons d'éventuelles sanctions contre lui et d'autres, si besoin est», a indiqué le porte-parole du département d'Etat, Philip Crowley. Mardi dernier, M. Crowley avait appelé le président sortant à «reconnaître la volonté du peuple de Côte d'Ivoire et entamer une transition pacifique». La communauté internationale a, dans son ensemble, reconnu la victoire d'Alassane Ouattara. Après la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), mardi, le Conseil de sécurité des Nations unies, a proclamé mercredi la victoire de l'ancien premier ministre et lancé un avertissement à Laurent Gbagbo : «Les membres du Conseil de sécurité condamnent dans les termes les plus forts possible tout effort de renverser la volonté du peuple». La commission électorale indépendante ivoirienne avait proclamé, le 2 décembre, Alassane Ouattara vainqueur du second tour du 28 novembre avec 54,1 % des suffrages. Mais le lendemain, le Conseil constitutionnel annonçait que Laurent Gbagbo était réélu avec 51 % des voix après que plusieurs centaines de milliers de voix exprimées dans le Nord, bastion de M. Ouattara, eurent été invalidées. Le Conseil constitutionnel avait alors invoqué des manœuvres d'intimidation et des fraudes imputables aux ex-rebelles des Forces nouvelles.

CROATIE

Mandat d'arrêt international contre un ancien chef de gouvernement

Le ministère croate de l'Intérieure a annoncé hier qu'un mandat d'arrêt international avait été lancé contre l'ancien Premier ministre, Ivo Sanader, recherché par la police pour "abus de pouvoir". Selon le ministère de l'Intérieur, ce mandat d'arrêt précise que le Bureau national de lutte contre la corruption et le crime organisé espère voir comparaître Ivo Sanader pour "association visant à perpétrer un délit pénal et pour abus de pouvoir". Jeudi, le Parlement croate s'était exprimé en faveur de la levée de l'immunité parlementaire de celui qui fut l'homme fort du pays pendant des années et qui a récupéré son mandat de député en octobre. Agé de 57 ans, Ivo Sanader avait quitté son pays jeudi matin pour se rendre en Slovénie, a ajouté le ministère croate de l'Intérieur, qui a précisé que les autorités du pays ne disposaient pas à ce moment de motif juridique pour l'empêcher de quitter le pays. Le mis en cause Ivo Sanader est le premier chef de gouvernement croate à être poursuivi pour des affaires de corruption. Il a dirigé le gouvernement croate et l'union démocratique croate (HDZ), toujours au pouvoir actuellement, de 2003 jusqu'à sa démission soudaine en juillet Ivo Sanader a été expulsé du HDZ en janvier, après avoir critiqué l'actuelle Première ministre, Jadranka Kosor. Il avait récupéré son mandat de député en octobre.

APS

NOBEL DE LA PAIX

Oslo remet le prix devant la photo de Liu Xiaobo

La Chine a mené pendant plusieurs semaines une campagne musclée de dissuasion et manœuvré afin que de nombreux pays évitent de se rendre à la cérémonie organisée à Oslo. Ce sont pas moins de dix-neuf pays conviés qui ont décliné l'invitation.

PAR SORAYA HAKIM

PH/ D. R.

C'est face à une chaise vide et à une photo que devait être remis hier à Oslo, capitale de la Norvège, le prix Nobel de la paix 2010. Un vendredi 10 décembre ironie du sort date à laquelle Liu Xiaobo a rédigé un manifeste baptisé Charte 08 et réclamant la démocratisation de la Chine à l'occasion du 60e anniversaire de la Déclaration des droits de l'Homme et pour lequel il doit purger une peine de onze ans. Aux yeux de Pékin, le choix de ce professeur de littérature qui, depuis son engagement en 1989 aux côtés des étudiants du mouvement de Tiananmen, a eu de nombreux démêlés avec le régime, apparaît comme une provocation *"obscène"* de l'Occident. *"Donner un prix Nobel à un criminel qui purge une peine de prison traduit un manque de respect pour notre système judiciaire"*, estime la Chine. L'un des textes que le comité Nobel a voulu récompenser pour "son long combat non violent en faveur des droits fondamentaux en Chine" a été lu par l'actrice et réalisatrice norvégienne Liv Ullmann En 109 ans d'existence du Nobel de la paix, ce n'est que la deuxième fois qu'un lauréat se retrouve dans l'impossibilité de venir chercher son prix ou, du moins, de se faire représenter par un proche.

Le précédent remonte à 1936, lorsque l'Allemagne nazie avait empêché le pacifiste Carl Von Ossietzky de récupérer le Nobel de la paix. Liu Xiaobo a pourtant bien tenté d'obtenir, depuis sa cellule, que sa femme Liu Xia, assignée à résidence à Pékin par les autorités chinoises depuis la nomination de son époux, puisse faire le déplacement. Sans succès.

Prix concurrent

Des ONG, les États-Unis (Barack Obama lui-même et la Chambre des représentants) ainsi que le haut commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU, Navi Pillay, ont également tenté de faire pression pour obtenir la libération de Xiaobo. Rien n'y a fait. En guise de réponse, la Chine a qualifié les membres du comité Nobel de "clowns" et jugé *"arrogante et déraisonnable"* la Chambre américaine des représentants.

De plus, Pékin avait averti les autorités norvégiennes que le choix de récompenser Xiaobo serait considéré comme un affront et l'exposerait à des représailles diplomatiques. Depuis, le premier accord de libre-échange bilatéral en cours de négociations entre la Chine et un État européen, la Norvège en l'occurrence, est totalement au point mort.

Dissuasion économique

Ce lobbying, dont Pékin vantait encore jeudi l'efficacité, a conduit dix-neuf pays sur soixante-cinq conviés à décliner l'invitation. L'Afghanistan, l'Arabie saoudite, la Colombie, Cuba, l'Égypte, l'Irak, l'Iran, le Kazakhstan, le Maroc, le Pakistan, les Philippines, la Russie, la Serbie, le Sri Lanka, le Soudan, la Tunisie, l'Ukraine, le Venezuela et le Vietnam ne seront pas de la partie. L'Algérie n'a pas non plus confirmé sa présence. Certains pays, comme la Serbie, ont clairement expliqué qu'ils ne pouvaient se permettre de se fâcher avec la Chine, tandis que d'autres, comme la Russie ou les Philippines, ont invoqué des problèmes d'emploi du temps.

En octobre dernier, la France elle-même n'avait salué que du bout des lèvres l'attribution du prix à Liu Xiaobo, Nicolas Sarkozy ayant à cœur de ne pas froisser la puissante Chine à la veille de prendre les commandes du G20.

Retournement de situation

La Serbie a finalement décidé d'assister à la cérémonie de remise du prix Nobel de la Paix à Oslo, décerné au dissident chinois emprisonné Liu Xiaobo. Belgrade semble avoir entendu les critiques de l'Union européenne et des militants des droits de l'Homme serbes, qui ont dénoncé la décision du gouvernement de refuser l'invitation du comité du Nobel pour maintenir de bonnes relations avec la Chine.Des responsables de l'Union européenne avaient vivement critiqué cette décision, exprimant son choc de voir la Serbie, candidate à l'adhésion de l'UE, accepter les exigences chinoises.

S. H.

POURPARLERS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

Les conseils de Bachar Al Assad

Les pourparlers de paix au Proche-Orient ne doivent pas se focaliser sur les territoires occupés, a dit jeudi le président syrien Bachar Al Assad, qui a attribué la responsabilité de leur blocage à Israël. *"Si on veut parler de la paix, il faut parler du droit de la restitution des territoires, il ne faut pas parler des colonies ni de colonisation"*, a-t-il déclaré après une rencontre avec Nicolas Sarkozy à l'Elysée rapporte l'agence Reuters.

Alors que l'évolution des pourparlers de paix, dont la relance en septembre par les Etats-Unis bute sur la fin du moratoire israélien sur les nouvelles constructions dans les territoires occupés, le président syrien a déclaré qu'il n'existait pas à ce jour de *"partenaire israélien pour la paix"*.*"Les efforts américains n'ont mené nulle part à cause de l'intransigeance israélienne"*, a-t-il dit.Bachar Al Assad a par ailleurs démenti l'existence d'une initiative syro-saoudienne pour le Liban à l'approche de la remise de l'acte d'accusation du Tribunal spécial (TSL) sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri.

"Il y a eu quelques contacts mais on ne pas parler d'initiative syro-saoudienne parce que la solution ne peut être que libanaise", a-t-il dit à la presse à l'issue d'un déjeuner de travail à l'Elysée avec son homologue français Nicolas Sarkozy.*"Elle ne peut être ni syrienne, ni saoudienne, ni française. Ce que nous voulons, c'est voir quelles sont les idées libanaises (...) car personne ne souhaite qu'il y ait des affrontements entre les Libanais, personne ne souhaite qu'il y ait une guerre civile (fitna) entre les Libanais"*, a-t-il ajouté.

Les conclusions du TSL, qui pourraient mettre en cause le Hezbaollah, font craindre un regain de violences au Liban, le mouvement chiite, qui nie toute implication dans l'assassinat de Rafic Hariri en 2005, ayant annoncé par avance qu'il s'opposerait à des arrestations en son sein. Bachar Al Assad, s'est déclaré opposé à ce que la colonisation soit au cœur des pourparlers de paix entre les Israéliens et les Palestiniens.

R. I. Reuters

MIDI Culture

AUDITORIUM AÏSSA-MESSAOUDI

CONCERT DU DUO
SILVIA CHIESA-MAURIZIO BAGLINI

L'auditorium, un peu comme au théâtre romain quoique doté d'une bonne acoustique, a fait s'étager les unes sur les autres de grandes rangées de spectateurs venus nombreux.
Il y eut d'abord du Robert Schumann (1810-1856) avec un «Adagio e Allegro op.70» composé en 1849. C'est le volet inaugurateur de la série des pages de musique de chambre composée par le musicien allemand, pour qui cette forme musicale incarnait le genre musical le plus abouti.

Lire page 12

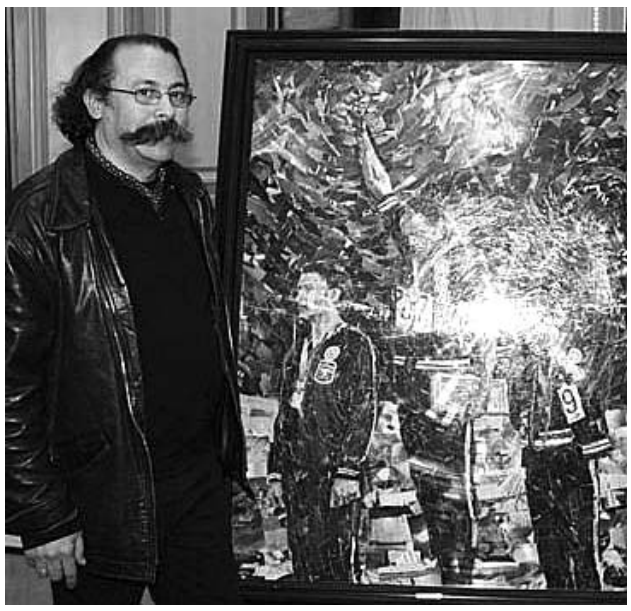

SOUS LES PAVÉS : LE GITAN

De Mustapha Boutadjine

Sous les pavés : Le gitan est la nouvelle exposition organisée par la galerie Arcima à Paris. Elle rassemble une série de portraits et de scènes que Mustapha Boutadjine réalise depuis plus de deux ans et demi.

Lire page 13

AUDITORIUM AÏSSA-MESSAOUDI

Concert du duo Silvia Chiesa-Maurizio Baglini

L'auditorium, un peu comme au théâtre romain quoique doté d'une bonne acoustique, a fait s'étager les unes sur les autres de grandes rangées de spectateurs venus nombreux. Il y eut d'abord du Robert Schumann (1810-1856) avec un «Adagio e Allegro op.70» composé en 1849. C'est le volet inaugurateur de la série des pages de musique de chambre composée par le musicien allemand, pour qui cette forme musicale incarnait le genre musical le plus abouti.

PAR LARBI GRAÏNE

L'Auditorium de la Radio nationale Aïssa-Messaoudi du boulevard des Martyrs a abrité mercredi soir un très beau récital violoncelle et piano du duo italien Silvia Chiesa-Maurizio Baglini. L'initiative est de l'ambassade d'Italie et de l'Institut culturel italien d'Alger. Tout en pente raide, l'auditorium un peu comme au théâtre romain quoique doté d'une bonne acoustique, a fait s'étager les unes sur les autres de grandes rangées de spectateurs venus nombreux. Il y eut d'abord du Robert Schumann (1810-1856) avec un *Adagio e Allegro op.70* composé en 1849. C'est le volet inaugurateur de la série des pages de musique de chambre composé par le musicien allemand, pour qui cette forme musicale incarnait le genre musical le plus abouti. Schumann n'avait que 39 ans et croyait dur comme fer que les légendes et les contes de l'enfance sont plus à même de féconder et d'alimenter ses créations instrumentales. Cela a donné une romance où se lit une exultation passionnée de sentiments que ponctuent des notes mélancoliques très bien rendues par ce dialogue entre piano et violoncelle joué par le duo Maurizio Baglini-Silvia Chiesa. Baglini, 24 ans, lauréat de la World Music Piano Master de Monte-Carlo, mérite certainement le qualificatif qui le présente

comme détenteur d'une « *culture du son rarissime* ». Quant à Chiesa, violoncelliste de l'école d'Antonio Janigro, elle a donné la réplique avec une grande maîtrise. Plutôt très bon francophone, Baglini a fait preuve de pédagogie en présentant au public les œuvres qu'il devait interpréter avec Chiesa. Après Schumann on a eu droit à une sonate du compositeur italien Francesco Cilea (1866-1950) composée en 1888 :*Sonate in re maggiore pour violoncelle et piano op.38* . Un morceau également de musique de chambre décliné en genre lyrique où on perçoit les épanchements tourmentés de son auteur. Le duo a enchaîné ensuite sur une sonate pour violoncelle et piano du compositeur français Claude Debussy (1862-1918). Ce morceau composé en ré mineur en 1915 au moment où la santé du musicien déclinait en pleine Première Guerre mondiale, porte les traces d'un scepticisme profond. L'opus très mélancolique, comporte néanmoins des relents sarcastiques et poétiques, qui donnent libre cours à l'expression d'une hantise liée au contexte de l'époque. Le piano dominé ici par le violoncelle, laisse à celui-ci toute latitude pour s'affirmer sous forme de mandoline ou de guitare. Ainsi Debussy « *se fâche avec la lune* » présage néfaste et mystérieux d'un avenir incertain. Après cette note d'inquiétude laissée par Debussy, on passa ensuite à une œuvre *la sonate n° 2 en fa majeur, op. 99* de Johannes Brahms (1833-1897), une œuvre plus gaie, plus euphorique qui a été composée en 1886 et comprenant quatre mouvements. Les notes deviennent plus allègres d'autant plus qu'elles se font traductrices des moments de jeunesse passés sur les champs fleuris où l'homme enivré de bonheur goûte à la joie de vivre. La musique se fait palpitante, envoutante, résultat de langoureuses méditations de piano et de magnifiques emportements de violoncelle. En somme, la soirée a été une agréable balade dans l'émotion, le temps et… l'ailleurs.

L.G.

Le piano dominé ici par le violoncelle, laisse à celui-ci toute latitude pour s'affirmer sous forme de mandoline ou de guitare. Ainsi Debussy «se fâche avec la lune» présage néfaste et mystérieux d'un avenir incertain.

ATELIER INTERNATIONAL SUR LA FORMATION ET L'ÉDUCATION

FOCUS SUR LE PATRIMOINE

La nécessité de préserver le patrimoine implique l'éducation et la formation aux métiers y afférents. Les professionnels seuls ne peuvent s'acquitter de cette tâche, ils ont besoin de recourir à la contribution de la population et surtout des jeunes. Cette problématique fera l'objet d'un atelier international sur la formation et l'éducation qui sera organisé à Algeret devant s'étaler sur 3 jours, du 12 au 15 décembre courant.

Organisé conjointement par l'Union européenne et le ministère de la culture, l'atelier verra la participation d'environ 40 représentants des ministères de la Culture et des directions du patrimoine des pays méditerranéens partenaires ainsi que des organisations de la société civile. La manifestation devrait être inaugurée par Laura Baeza Giralt, ambassadrice de l'UE en Algérie, et Khalida Toumi, ministre de la Culture. Selon les organisateurs *: «L'atelier s'inscrit dans l'action spécifique du programme de l'Union européenne Euromed Héritage visant, depuis 2008, au renforcement du cadre législatif et institutionnel relatifs au patrimoine des pays partenaires méditerranéens, et menée de concert avec les autorités nationales de ces* pays ». A l'ouverture de l'atelier, est-il noté dans le communiqué d'Euromed, une conférence sera organisée à l'effet de rendre publics les résultats du concours de photographies lancé en mai 2010 sous l'intitulé « Regards croisés : patrimoine vivant en Méditerranée ». 40 photographes amateurs et professionnels algériens y avaient participé avec un nombre de photos représentant plus de 10 % du total reçu des 30 pays de la Méditerranée. « *L'atelier* souligne le communiqué fournira l'occasion « *de dresser un état des lieux pour ce qui concerne les principaux acteurs – autorités locales et nationales, associations, entreprises - leur rôle respectif et les partenariats souhaitables, les débouchés professionnels et les priorités en termes de domaines ou de publics cibles, pour ce qui concerne les méthodes et l'affectation des ressources humaines et financières, enfin pour ce qui concerne la coopération internationale* ». Au menu aussi de cet atelier figure la présentation des actions entreprises en Algérie dans le cadre des projets d'Euromed Héritage. *Ces projets comprennent précise le communiqué les « chantiers de jeunes bénévoles pour la sauvegarde et mise en valeur du patrimoine lié à la gestion de l'eau à Cherchell et à Tipaza, les actions éducatives pour les écoles primaires et formations d'artisans et guides touristiques à Dellys et Ghardaïa, les formations aux métiers du livre et la numérisation pour la sauvegarde des manuscrits et des archives audiovisuelles de la TV algérienne, etc. ».*

L.G.

Organisé conjointement par l'Union européenne et le ministère de la Culture, l'atelier verra la participation d'environ 40 représentants des ministères de la Culture et des directions du patrimoine des pays méditerranéens partenaires ainsi que des organisations de la société civile.

FESTIVAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Une ouverture sur une belle fusion de deux orchestres

La 2e édition du festival culturel international de musique symphonique d'Alger s'est ouverte jeudi aux environs de 19h 30, soit avec un peu de retard sur l'heure prévue (19 h 00) en présence de Mme Bencheikh, représentante de la ministre de la Culture. Le festival auquel participent 18 pays d'Europe, d'Amérique, d'Asie et du Monde arabe, se poursuivra jusqu'au 14 décembre avec en prime la production d'orchestres de 4 pays par soirée. La soirée inaugurale, après une allocution de bienvenue prononcée par Abdelkader Bouazzara, commissaire du festival et directeur de l'Orchestre symphonique national (OSN) a été marquée par le concert donné par le quartet « Artaria Ensemble », orchestre venu d'Espagne, pays d'honneur du festival. Le quartet, très applaudi dans une salle archicomble, s'est vu offrir à la fin de sa production un bouquet de fleurs ainsi qu'un cadeau de reconnaissance par Abdelkader Bouazzara. Luigui Boccherini, Antonio Vivaldi, Xavier Turull et Isaac Albeniz ont interprété de belles musiques de chambre avant de céder la scène à l'Orchestre national symphonique algérien sous la direction de la maestro Zahia Ziouani et Divertimento, l'orchestre que dirige en France cette dernière. Ainsi en se fusionnant, les deux orchestres réunissant plus d'une soixantaine de musiciens, se sont distingués par de belles interprétations d'œuvres universelles comme « Guillaume Tell » de G. Rossini, « Nocturne pour violoncelle et orchestre » de P.I. Tchaïkovski et « Concerto d'Aranjuez pour guitare et orchestre » de J. Rodrigo. Mais l'OSN et Divertimento ont joué également « Smara » un morceau algérien inédit de SA Belli, interprété pour la première fois. Le spectacle s'est clôturé en apothéose par un spectacle sublime de danse de comédiens signé par S. Smetana. Pour la soirée d'aujourd'hui, toujours à 19 h00, il y a au menu la Suisse, l'Allemagne, la Suède et la Tunisie. Les Suisses organiseront un spectacle qui sera donné en ouverture avec le quatuor Terpsycordes. Ils seront suivis par les Allemands qui joueront « Träumeri » ou « rêverie » de Robert Schumann, mais aussi du Mozart et des airs d'opéra. Les Suédois se produiront avec l'ensemble Göterborg Baroque qui interprétera plusieurs œuvres universelles dont celle d'Antonio Vivaldi. Les Tunisiens, quant à eux, joueront sous l'égide de leur Orchestre symphonique national. Ils ont au menu entre autres Mozart « Concerto pour piano et orchestre n° 11 en Fa majeur » et « Dunes de sable » de S. Larbi.

L.G.

SOUS LES PAVÉS : LE GITAN, L'EXPO DE MUSTAPHA BOUTADJINE

Donner la parole à ceux à qui on la refuse

"Sous les pavés : Le gitan" est la nouvelle exposition organisée par la galerie Arcima à Paris. Elle rassemble une série de portraits et de scènes que Mustapha Boutadjine réalise depuis plus de deux ans et demi.

PAR VÉRONIQUE PERRIOL

On ne peut qu'être touché par la chaleur et la délicatesse qui émanent de ses portraits. Pourtant, Mustapha Boutadjine s'attache à des sujets sensibles, aux gens qui sont mis à l'écart, voire exclus, les laissés-pour-compte d'une société où la normalisation règne. Il donne la parole à ceux à qui ont la refuse et cette nouvelle série montre toute la pertinence et la nécessité de sa démarche.

De tradition orale, les roms inscrivent l'histoire dans l'actualité de la parole. En général, ils laissent au "gadjo" (nom rom), la liberté d'enregistrer la richesse de leur culture. Rares sont ceux qui ont narré leur propre histoire tel Matéo Maximoff, écrivain tsigane prolifique, affublé, non sans humour, dans une toile de l'artiste, d'une poule en guise de mascotte. Matéo Maximoff a assuré la construction d'une mémoire précieuse sur le peuple rom.

Mustapha Boutadjine participe à ce travail sur la mémoire en érigeant au statut d'icône des personnalités telles que Chico Bouchikhi, l'un des fondateurs du groupe Gipsy Kings, le chanteur de Flamenco Diego El Cigala, l'un des derniers princes du cirque Emélien Bouglione ou encore le cinéaste Tony Gatlif

On prend la mesure de la nécessité de communiquer cette mémoire avec «Tzigana» dont la sérénité et la beauté de cette femme contraste avec la gravité de la situation. L'artiste s'est inspiré de photographies antropométriques prises durant la Seconde guerre mondiale. Il en reprend le procédé avec une vue de face et une autre de profil, puis en dessous le matricule de cette personne sans le nom. L'individu est nié avec toute l'horreur que l'histoire nous a enseigné. Mustapha Boutadjine restaure cette dignité perdue en apprêtant cette femme de ses bijoux somptueux tel un jour de fête. Des bijoux éparpillés sur le fond de la toile rappelle la spoliation des autres victimes dont on ignore le nombre réel. Mustapha Boutadjine rend un hommage à la vie et rappelle le devoir de mémoire de la société, voire des Etats, d'entretenir le souvenir de la souffrance d'un peuple.

Mustapha Boutadjine qualifie sa pratique de «*graphisme collage*» afin d'insister sur la plasticité propre à sa pratique créatrice de profondeurs et de contrastes. Il ne s'agit pas de prélever un motif ou une figure existante, mais de créer une figure à partir de morceaux collés par touches tel un peintre, mais grâce au collage. L'artiste prend généralement comme point de départ une photographie en noir et blanc qu'il interprète pour faire revivre la personne dans des couleurs éclatantes. Ainsi le portrait de Django Reinhardt se détache sur un fond rouge quasi charnel rappelant sa musique enivrante et l'atmosphère enfumée des clubs de jazz.

Ses œuvres possèdent différents niveaux de lecture du proche au lointain, engendrant un enrichissement visuel constant. Le détail de certaines œuvres révèle une image publicitaire ou un slogan qui devient un clin d'œil chargé d'ironie sur la société de consommation. Un regard attentif décèlera aussi dans chaque œuvre une photographie miniature de l'artiste qui se cache dans les méandres graphiques des papiers collés. C'est une sorte de signature, mais aussi une manière d'inscrire une proximité avec la personne représentée.

Dans sa pratique du "graphisme collage" Mustapha Boutadjine fait une grande distinction entre couper et déchirer. Si tous deux procèdent de la destruction d'un matériau premier, l'un nécessite le recours à un outil tandis que le second, préféré par l'artiste, implique le doigt et la main. Mustapha Boutadjine privilégie le corps pour opérer ses déchirures, comme pour engager un corps à corps avec la société. Il choisit méticuleusement des magazines qui sont le reflet de la société de consommation, voire de la bourgeoisie.

Il s'agit de *Vogue*. Le *Figaro Madame, Marie Claire* … Avec son "graphisme collage" il réalise ainsi un véritable détournement du discours social et de médias pour insuffler un autre sens parfois subversif.

Par cette série d'œuvres sur les gitans, roms, tziganes, manouches… Mustapha Boutadjine, l'insoumis, contribue à écrire l'histoire qui est avant tout une volonté de comprendre et d'enrichir le présent. Cette exposition devient alors une formidable leçon de vie, servie par une facture riche, aux couleurs chatoyantes.

C. P.

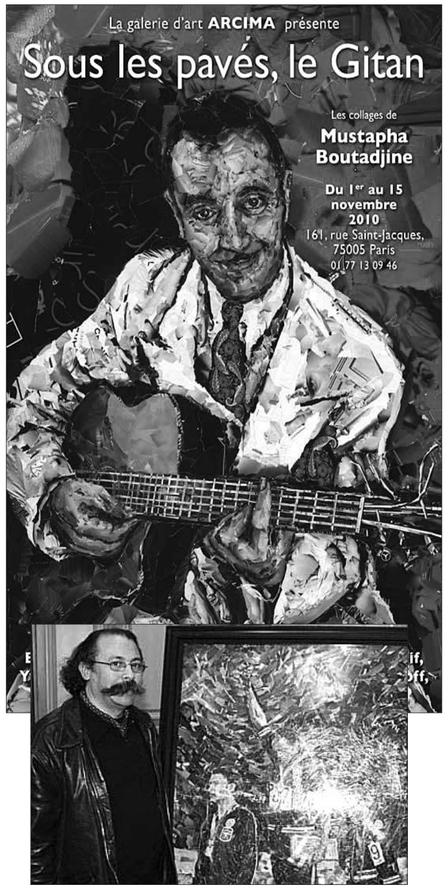

Le détail de certaines œuvres révèle une image publicitaire ou un slogan qui devient un clin d'œil chargé d'ironie sur la société de consommation. C'est une sorte de signature, mais aussi une manière d'inscrire une proximité avec la personne représentée.

"ZAOUECH", DE KAMEL YAICHE

Une pièce où se mêlent le tragique et la comédie

La pièce théâtrale "Zaouech" (l'oiseau) est une œuvre qui traite de la solitude de l'homme dans un style tragi-comique, a déclaré son réalisateur, Kamel Yaïche à la salle El-Mougar.
Cette représentation d'une heure et demie inspirée d'une œuvre internationale d'un auteur hongrois évoque la solitude que vit l'homme marginalisé en raison des problèmes et conflits quotidiens au sein de la société.
Le réalisateur, qui a animé une conférence de presse aux côtés de Mohamed Arslane et Rania Serouti, les deux héros de cette œuvre théâtrale, a indiqué qu'il s'agit d'une pièce théâtrale où se mêlent le tragique et le comique.
Le réalisateur de cette œuvre théâtrale originale s'est basé essentiellement sur le texte, la langue et la trame.
Il a ajouté qu'il a fallu près 10 ans, après l'écriture du texte, pour trouver des artistes en mesure d'incarner les deux personnages principaux.
Pour sa part, Rania Serouti s'est dite contente de réapparaître sur scène au côté de Mohamed Areslane, espérant que le public apprécie la pièce.
L'œuvre théâtrale aborde, dans un style comique, les problèmes sociaux auxquels les jeunes sont confrontés, a souligné de son côté Mohamed Areslane.
La générale de cette pièce théâtrale aura lieu jeudi prochain.
Diplômé en 2000 de l'Institut des arts dramatiques de Bordj El Kiffan, le dramaturge et spécialiste en critique dramaturgique, Kamel Yaiche, a déjà mis en scène 4 pièces théâtrales, dont notamment "Al Halazoun el Anid" (l'escargot entêté), adapté du roman de Rachid Boudjedra et "Nedjma". (APS)

THÉÂTRE AZZEDINE-MEDJOUBI

La culture cubaine s'invite à Annaba

Le coup d'envoi des journées culturelles cubaines a été donné, lundi en fin d'après-midi, au Théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba dans une ambiance chaleureuse, marquée par la présence d'artistes, d'hommes de lettres et d'invités de divers horizons.
Première du genre, cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à mercredi prochain pour se déplacer, ensuite, à Constantine et à Batna, a débuté avec l'inauguration d'expositions de peinture et de céramiques, permettant aux habitants de l'antique Hippone de découvrir quelque aspects de la richesse et de la diversité du patrimoine artistique du peuple cubain.
Venu nombreux, le public, composé en majorité de lycéens et d'étudiants, a été ensuite convié à apprécier des démonstrations de la rouleuse de cigares, Reyna Mercedes Vadillo Echenique, qui a exprimé par sa dextérité l'art raffiné des Cubains dans la confection des cigarillos.
Des spectacles de musique et de danse avec le Ballet folklorique national cubain, qui compte plus 1.800 représentations à travers le monde depuis sa création en 1962, ont été programmées pour mardi et mercredi au théâtre régional, en plus de l'organisation des master classes et de workshops avec des artistes et des étudiants algériens des Beaux-Arts dans le cadre de l'échange d'expériences dans le domaine culturel.
La délégation artistique cubaine, qui séjournera en Algérie jusqu'au 16 décembre prochain, se rendra en République arabe sahraouie Démocratique (RASD) où elle se produira dans les camps de réfugiés, exprimant, ainsi, un témoignage fort du soutien du peuple cubain aux causes justes de par le monde.

APS

MUSÉE NATIONAL DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

L'animation, une place prépondérante pour les activités du musée

L'animation occupe une place importante dans le programme d'activités du Musée national des arts et traditions populaires (MNATP) qui organise le 18 décembre une exposition de céramique de l'artiste Sid Ali Benbouta.

"*Le programme annuel du musée accorde une place prépondérante aux activités culturelles en rapport aussi bien avec le patrimoine culturel matériel qu'immatériel*", a indiqué, mercredi à l'APS, Mme Lechheb, conservateur et responsable de l'animation et la documentation au sein du musée.

"Les activités constituent un bon moyen de préservation et de transmission du patrimoine, notamment des traditions, rites, cérémonials, us et coutumes", a-t-elle relevé, rappelant les différentes activités organisées à ce jour par le musée, à savoir Yennayer, Boughendja, Baba Salem, ainsi que les mariages traditionnels des différentes régions du pays.

"Nous accordons, aussi, une grande place aux activités en direction des enfants, car ce sont eux les futurs détenteurs du patrimoine", a expliqué Mme Lechheb, mettant en exergue le travail de proximité réalisé par l'institution muséale, particulièrement en direction des élèves des établissements scolaires et des adhérents des maisons de jeunes.

Le musée, a-t-elle ajouté, abrite, en outre, des ateliers de tissage, de broderie et de chbika au profit des femmes pour *"non seulement les initier à ces techniques artisanales, mais aussi pour sauvegarder ces traditions"*.

Ce travail de proximité ne se limite pas seulement à Alger, a observé Mme Lechheb, précisant que le musée organise des expositions itinérantes dans les différentes wilayas par le moyen de la "valise muséale", cette dernière consistant en des panneaux présentant les différentes collections du musée. En ce qui concerne le programme de l'année 2011, il sera axé sur les activités destinées aux écoles avec l'organisation de visites guidées du musée et la réédition du livret pédagogique intitulé "El mathef bin yed el atfal". (Le musée entre les mains des enfants), a encore indiqué Mme Lechheb, ajoutant que d'autres activités sont prévues à l'occasion du Mois du patrimoine, du Ramadhan, du Mawlid Ennabaoui Echarif et de la Journée internationale de la femme.

APS

OUARGLA ABRITE LE SALON DU LIVRE

Réconcilier le public avec la lecture

Un salon national du livre, placé sous le signe du "livre, fidèle compagnon", s'est ouvert mardi après-midi à Ouargla, avec la participation de 25 maisons d'édition de différentes régions du pays.

Quelque 15 mille titres d'ouvrages, allant de la littérature, l'Histoire, les sciences et technologies, l'économie, à la culture générale, les dictionnaires, la littérature pour enfants et l'art culinaire, sont exposés à l'occasion de cette manifestation culturelle.

Des supports audiovisuels aux contenus éducatifs et scientifiques sont également exposés à ce salon qui compte 25 stands.

Pour le directeur du salon, M. Mohamed Bouterfa, l'objectif de cette manifestation est de rapprocher le livre du public ouargli et d'offrir l'opportunité aux lecteurs, notamment les populations universitaires et scolaires, de trouver un fond documentaire susceptible de leur permettre d'élargir leurs connaissances et de les aider dans la préparation de leurs travaux de recherches et examens.

Dans l'enceinte du salon, deux ailes, pour enfants et adultes, sont réservées à la lecture, a ajouté M. Bouterfa en signalant l'organisation aussi de trois concours par jour, dotés de prix d'encouragement (lots de livres).

Le salon, qui durera jusqu'au 20 décembre, s'inscrit dans le cadre d'une série de salons nationaux similaires prévus dans une dizaine de wilayas de l'Est et du Sud du pays, selon la même source.

Il est organisé par la Direction de la culture de la wilaya de Ouargla, en coordination avec la société "Rayane" de Biskra spécialisée dans l'organisation de tels évènements et la maison "Aqsa" de l'audiovisuel.

APS

FOOTBALL- UNAF (FINALE ALLER) : EL NASR DE LIBYE 1 - ES SÉTIF 3

L'Entente de Sétif droit au but

L'Entente de Sétif a pris une sérieuse option pour le sacre final de la coupe de l'Union nord-africaine de football (Unaf) en battant par 3 à1 l'équipe libyenne El Nasr.

PAR MOURAD SALHI

En effet, la première période a été équilibrée, Le représentant algérien à cette compétition n'a pu faire la différence qu'à la 27e minute de jeu grâce à son virevoltant attaquant Mustapha Djalit, qui a su profiter de l'hésitation de la défense adverse pour mettre la balle dans la cage, offrant ainsi le premier but à son équipe, l'unique but d'ailleurs de la première mi-temps. Avant ce but la bande à Gianni Solinas avait beaucoup peiné pour imposer son jeu, plusieurs actions de scorer ont été enregistrées des deux côtés, notamment du côté du club local par l'entremise d'Ahmed Sam qui s'est retrouvé seul face au portier algérien Faouzi Chaouchi, d'une frappe de la tête il n'était pas vraiment loin de donner l'avantage à son club dès la cinquième minute du coup d'envoi. Les Sétifiens de leur côté n'ont pas hésité à riposter, puisque Hocine Metref a failli mettre la balle dans les filets de Salah Fetouri à la 15e minute d'une frappe de plus de 25 mètres. Après la pause, la réaction est attendue, les Nasraouis voulaient coûte que coûte remonter leur retard, mais le même scénario s'est reproduit, les mêmes occasions ont été offertes pour les deux équipes, mais ce sont les locaux qui égalisent à la dixième minute de la seconde partie grâce à Ahmed Abdelkader bien servi par M'belé qui s'est engouffré dans les 18 mètres et qui n'a trouvé aucune difficulté à niveler la marque. A moins de dix minutes de ce but le club de la capitale des Hauts-Plateaux a inscrit le deuxième but par son international Hocine Metref qui a réussi magistralement à donner une nouvelle fois l'avantage aux Algériens. Suite à cette réalisation, les attaquants sétifiens sont vite entrés dans la facilité en ratant beaucoup d'occasions d'aggraver la marque devant une défense adverse complètement démobilisée, notamment pendant les dix dernières minutes de jeu par Metref, Djabou et Djalit. En fin de partie Hachoud, très lucide, assure l'essentiel pour son équipe en portant l'estocade à trois buts suite à une action individuelle du côté droit, ouvrant ainsi le chemin du sacre final de cette compétition nord-africaine. Ce qu'il faut néanmoins retenir de cette confrontation, c'est que les Sétifiens n'ont pas trouvé beaucoup de difficultés pour revenir de Benghazi avec une belle victoire qui leur permettra de brandir le trophée. Le match retour, prévu le 21 du mois en cours au stade 8-Mai-1945 à Sétif ne sera qu'une simple formalité pour les coéquipiers de Abdelmoumen Djabou lequel sera absent signalons-le en raison de son expulsion par l'arbitre tunisien Slim Jedidi à trois minutes seulement du terme de la partie. **M. S.**

FOOTBALL- LIGUE 1

Youcef Ghezzali (ES Sétif) suspendu quatre matches

L'attaquant de l'ES Sétif, Youcef Ghezzali a écopé de quatre matchs de suspension pour comportement "anti-sportif " après son expulsion, lors du match face au MC Oran (0-0), comptant pour la 10e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football. Le buteur de l'équipe nationale (A') devra en outre s'acquitter d'une amende de 40.000 DA, a indiqué jeudi la Ligue nationale de football (LNF). D'autre part, la commission de discipline de la LNF a infligé un match de suspension et 20.000 DA d'amende pour "contestation de décision", aux joueurs Aouamer Mohamed Lamine, Farid Cheklam (USM Alger), Ziad Rabah (ASK hroub), Bouiche Djamel (USM Annaba), Ousserir Mohamed (CR Belouizdad), Camara Madani (MC El Eulma), Delhoum Mourad (ES Sétif), et Fellah Mohamed (MC Oran). Par ailleurs, le joueur de l'AB Merouana, Mohamed Menzel a été suspendu trois matches pour "agression sur adversaire", lors du match face à l'USM Bel Abbés, comptant pour la 8e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2. Enfin, les dossiers des rencontres JSM Skikda-NA Hussein-dey, O Medea-CA Batna, de la 8e journée du championnat de Ligue 2, restent ouverts pour complément d'informations en cours, précise la LNF.

RYAD BOUDEBOUZ

Palerme prêt à mettre le paquet

Le milieu international algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française), intéresse fortement l'équipe italienne de Palerme qui serait prête à mettre le paquet pour engager ses services, rapporte vendredi le site italien spécialisé Tuttomercato. L'équipe du sud de l'Italie est revenue à la charge dans l'objectif d'engager le numéro 7 des Verts, après avoir manifesté son désir de le recruter au mois de septembre dernier, ajoute la même source. Palerme n'est pas la seule équipe à cocher le nom de Boudebouz sur son calepin, puisque les Anglais de Tottenham par le biais de l'entraîneur Harry Redknap suivent régulièrement les sorties de Boudebouz avec l'équipe de Montbéliard. Le FC Sochaux, actuel 6e de la Ligue 1, aurait fixé la somme de 5 millions d'euros pour libérer Boudebouz. Auteur jusque là d'une belle saison avec son équipe, Ryad Boudebouz, figure dans la liste des 100 meilleurs jeunes joueurs au monde, âgés de 21 ans ou moins au 1er janvier 2010, établie par l'hebdomadaire espagnole Don Balon.

Il a été nominé pour le titre du meilleur joueur espoir de l'année 2010 par la Confédération africaine de football (CAF). Boudebouz, 20 ans, a disputé avec la sélection algérienne la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud, il est considéré par les observateurs comme l'un des espoirs du football national.

SONDAGE DU MEILLEUR ARBITRE ARABE

Mohamed Benouza provisoirement à la 2e place

L'arbitre international algérien, Mohamed Benouza occupe provisoirement la 2e place au sondage du meilleur arbitre arabe 2010, organisé par l'émission sportive de MBC, Sada El Malaib, rapporte vendredi la chaîne satellitaire. Mohamed Benouza, qui avait dirigé dix matches lors des éliminatoires des Mondiaux 2006 et 2010, a récolté 18% des suffrages exprimés par les internautes, derrière le Tunisien, Kacem Bennaceur, qui occupe la tête du sondage avec 27%, ajoute la même source. Benouza avait dirigé le 28 novembre dernier la finale aller de la Coupe de la Confédération (CAF), entre le FUS de Rabat et CS Sfax (0-0), disputé au au complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat. La 3e place est occupée par l'arbitre saoudien, Khalil Djalal, qui bénéfice jusque là de 16% des suffrages. 43.000 voix se sont exprimés depuis le début de ce sondage qui s'étalera jusqu'à la fin du mois de décembre.

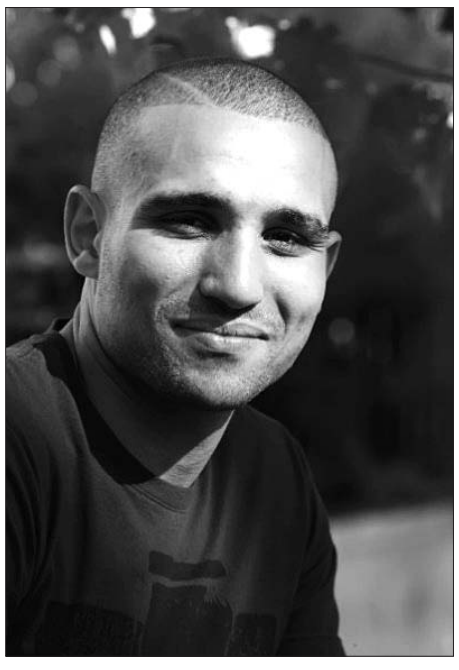

RAFIK DJEBBOUR

«Je vais retrouver bientôt la compétition»

L'attaquant international algérien de l'AEK Athènes (Div 1 grecque), Rafik Djebbour, a révélé vendredi qu'il va reprendre prochainement la compétition avec son équipe, après avoir contracté une blessure qui l'avait éloigné des terrains pendant plus d'un mois. "*Dieu merci, ma blessure évolue bien et je ne vais pas tarder à retrouver bientôt le chemin de la compétition. C'est gênant d'observer un repos forcé, mais je dois prendre mon mal en patience*", a indiqué Djebbour à la Radio nationale. Rafik Djebbour a été victime d'une déchirure à l'épaule lors d'un match de championnat avec son équipe, qui l'avait privé du match amical international disputé le 17 novembre dernier face au Luxembourg (0-0). Concernant son avenir avec l'AEK Athènes, Djebbour estime qu'il ne compte pas changer d'air, d'autant qu'il a fini par retrouver ses repères en Grèce. "*Franchement, j'ai retrouvé mes repères en Grèce et je ne vois aucune raison pour quitter l'AEK en ce moment. J'ai acquis un certain niveau et je ne compte pas changer d'air. Si je reçois des contacts, ma priorité sera à mon club"*, a-t-il expliqué. En mal d'inspiration depuis la CAN-2010 en Angola, l'attaque de la sélection algérienne peine à retrouver ses moyens. En tant qu'attaquant, Djebbour s'explique. "*C'est un problème récurrent qui devient de plus en plus inquiétant. On a déjà commencé à travailler avec Benchikha qui veut une équipe qui préserve sa stabilité défensive tout en allant vers l'avant. Nous devons avoir une mentalité offensive si nous voulons progresser*", a-t-il expliqué. Pour ce qui est du prochain rendez-vous de l'Algérie face au Maroc, pour le compte de la 3e journée des éliminatoires de la CAN-2012, Rafik Djebbour a estimé que les Verts n'auront d'autre alternative que la victoire. "*Le Maroc est une équipe solide qui veut revenir au premier plan. On est sûrs de notre potentiel, et on l'a déjà prouvé par le passé. Nous devrons absolument gagner ce match pour retrouver le moral et la confiance et surtout se réhabiliter avec notre public*", a-t-il conclu. L'équipe nationale a mal entamée sa campagne éliminatoire en ne récoltant qu'un seul point en deux matches disputés, rappelle-t-on.

ABDELHAK BENCHIKHA

«Nous devons prendre une option au Maroc»

Le sélectionneur national, M. Abdelhak Benchikha a déclaré que l'Algérie tentera de remporter son match contre le Maroc pour laisser intactes ses chances de qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN 2012).

Abdelhak Benchikha, coach national.

"Nous tenterons de remporter le match contre le Maroc pour renforcer nos chances de qualification dans un esprit sportif total", a déclaré Benchikha à propos de la rencontre qui opposera, le 27 mars prochain à Alger, les sélections des deux pays. Dans un entretien accordé jeudi au bi-hebdomadaire sportif marocain en langue arabe *"Al Massae Arriyadi"*, l'entraîneur algérien a indiqué que cette confrontation comptant pour de la 3e journée des éliminatoires de la CAN 2012 (Gabon-Guinée équatoriale) *"se déroulera dans un climat fraternel et sportif"* (...) et *"gardera intacts les liens affectifs, historiques, séculaires et de bons voisinages entre les deux peuples frères"*. *"C'est un match de football qui doit se jouer dans un climat sportif loin de toute interprétation tendancieuse"*, a tenu à souligner le successeur de Rabah Saâdane avant de préciser que la concentration doit être axée sur *"les plans tactique et technique"* pour le gain du match. Qualifiant cette rencontre de *"très importante"* pour la suite du parcours de l'équipe nationale algérienne du fait que ce match *"désignera, en grande partie, les qualifiés du groupe D"*, M. Benchikha a, cependant, rappelé *"l'avantage au classement de l'équipe marocaine"*, ajoutant qu'il était impossible pour lui de se prononcer sur le résultat du match. *"Je suis un entraîneur conscient et responsable et il n'est pas possible pour moi de faire ce genre de pronostics avant une rencontre aussi importante"*. Après deux journées (0-0 à domicile contre la Centrafrique et 0-1 en Tanzanie), le Maroc est, en effet, classé 2e du groupe D, avec quatre points, devancé à la différence de buts par la Centrafrique. S'agissant du niveau des deux sélections algérienne et marocaine, le coach national a déclaré que les deux équipes recelaient de bonnes individualités capables de faire la différence et de préciser que *"l'époque des sélections faibles est révolue"* et que la carte footbalistique de l'Afrique a connu un changement radical. Benchikha a également exprimé son admiration pour l'équipe marocaine et la technicité de ses joueurs, notamment ceux évoluant dans les championnats européens.

L'EN a souffert de l'absence de plusieurs joueurs essentiels

L'ancien entraîneur du Club africain avec lequel il a remporté notamment le championnat de Tunisie a indiqué que le parcours des Verts a été marqué par une bonne prestation lors de la dernière CAN en Angola avant de connaître une baisse de régime au Mondial sud-africain, à l'instar de plusieurs autres sélections. Après avoir souligné que la dernière défaite de l'Algérie contre la Centrafrique a été durement ressentie, Abdelhak Benchikha a déclaré que le match contre le Maroc *"est pour nous une occasion de se relancer avec une victoire qui nous permettra de garder les mêmes chances de qualification que l'ensemble des équipes composant le groupe D"*. Le sélectionneur national n'a pas manqué à cette occasion de faire remarquer que son équipe a souffert de l'absence de plusieurs joueurs essentiels suite à des blessures tel que Rafik Halliche (Fulham, Angleterre), Mourad Meghni (Lazio, Italie,) Karim Matmour (Münchengladbach, Allemagne) Guedioura (Wolverhampton, Angleterre), Fouad Kadir (Valenciennes, France) et qu'elle n'avait disputé qu'un seul match amical avant d'affronter à Alger la Tanzanie (1-1) en match officiel sans préparation physique et technique suffisante. Sur le lieu de la rencontre, le sélectionneur national a précisé que la question n'a pas encore était tranchée et *"trois stades pourraient domicilier cet important match. Mais, selon moi, le stade olympique du 5-juillet a plus de chances pour la réception de cette rencontre vu sa grande capacité d'accueil"*. **APS**

PUBLICITÉ

COUPE DU MONDE DES CLUBS

ÊTRE LE MEILLEUR POUR RENCONTRER LES MEILLEURS

En se qualifiant pour les quarts de finale, Al Wahda a déjà rempli ses deux premiers objectifs, à savoir faire mieux qu'Al Ahli éliminé en barrage l'an dernier, et offrir une victoire aux supporters locaux.

La tâche s'annonce plus rude, face à Seongnam, qui entre en lice avec l'ambition de faire honneur à son titre de champion d'Asie et disputer une demi-finale de prestige contre le FC Internazionale Milano.

Le match

Al-Wahda Sports Club-Seongnam Ilhwa Chunma FC, Quart de finale, Zayed Sports City, Abou Dabi, samedi 10 décembre 2010, 20h00 (heure locale)

L'enjeu

Le rêve est le même pour tous les sportifs: se mesurer aux meilleurs. Cette occasion est donnée aux deux équipes, sachant que le vainqueur sera confronté à l'armada de vedettes de l'Inter Milan. Le champion des Emirats Arabes Unis s'est déjà mis en jambes en battant Hekari United en ouverture, mais les locaux ont eu plus de mal que ne le laisse paraître le score (3-0). Leur entraîneur autrichien, Josef Hickersberger, a d'ailleurs averti ses troupes : "*Si nous jouons comme ça contre Seongam, nous n'avons aucune chance."* Car les Sud-Coréens, même s'ils honorent leur première participation, auront sans doute plus d'expérience et d'arguments à faire valoir que les Océaniens. Habitués aux joutes de la Ligue des champions de l'AFC, et riches de plusieurs internationaux, les Chunma veulent faire au moins aussi bien que leurs compatriotes des Pohag Steelers, troisièmes l'an dernier.

La stat

30. Les trois joueurs qui ont marqué pour Al Wahda face à Hekari United sont tous âgés de 30 ans et plus. L'expérience de Fernando Baiano (31 ans), Hugo (30) et Abdulraheem Jumaa (31) suffira-t-elle face à la jeune et fougueuse équipe coréenne dont la moyenne d'âge est de 25 ans et 5 mois ?

In *Fifa.com*

Déclarations ... Déclarations ... Déclarations ...

Ismaeil Matar, attaquant d'Al Wahda

"L'objectif le plus important était de passer l'obstacle du premier match. Nous l'avons atteint, nous l'avons fêté. Mais maintenant, il faut laisser cette joie derrière nous et se concentrer pour être prêt face à Seongnam."

Tae Yong Shin, entraîneur de Seongam Ilhwa Chunma

"Nous ne faisons pas d'excès de confiance. Al Wahda est ici parce que c'est la meilleure équipe du pays. Ils sont soutenus par le public et sont habitués à l'environnement. Ça leur donne un avantage certain. Nous devrons être prudents car nous nous attendons à un match très compliqué."

INTER MILAN

Moratti met Benitez en garde

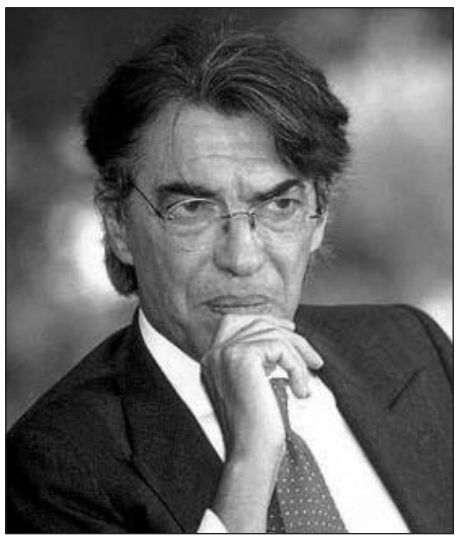

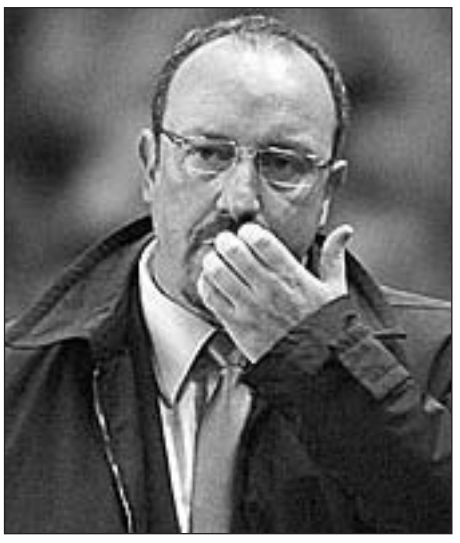

Le président de l'Inter Milan, Massimo Moratti, a prévenu son entraîneur Rafael Benitez, en difficulté après deux défaites consécutives, qu'il fallait qu'il redresse "psychologiquement" la situation, en vue du Mondial des clubs.

"*Nous devons nous réveiller car nous avons un rendez-vous important, a dit mercredi Moratti. Nous avons besoin de soutien psychologique pour que les joueurs recommencent à faire ce qu'ils faisaient avant. (Benitez) doit prendre l'équipe et la faire fonctionner comme une horloge."L'Espagnol est-il menacé de licenciement ? "Je ne veux pas créer de problèmes, ni avant ni pendant le Mondial des clubs, mais après, nous verrons", a lâché le président de l'Inter. "Benitez doit faire preuve de caractère, sinon nous ne gagnerons pas une compétition comme le Mondial des clubs*" dont l'Inter joue une demi-finale le 15 décembre.

"*Psychologiquement, je me suis senti mal après la défaite (3-0 en Ligue des champions à Brême, mardi), mais je n'ai rien dit aux joueurs. Quand vous perdez, vous vous sentez trahi, mais je ne veux pas dire par là qu'ils l'ont fait exprès. Je pense que nous n'avons pas assez de caractère pour surmonter les obstacles"*, a ajouté Moratti. Benitez a souvent fait référence à l'infirmerie pleine pour expliquer les mauvais résultats récents (3 défaites en 4 matches de Serie A, 2 en 3 matches de C1). "*Les blessures ne sont pas le problème, a prévenu Moratti, nous avons une grosse équipe avec des joueurs très forts. Les blessures ne peuvent être une excuse. Je ne sais pas quel est le problème, mais nous essayons de trouver comment nous en sortir.*" Deux matches de Championnat de l'Inter ont été reportés, pour que le club milanais se rende aux Emirats Arabes Unis disputer sa demi-finale le 15 décembre, contre Al-Whada (EAU), Hekari United (Papouasie-Nouvelle-Guinée), ou Seongnam Ilhwa (Corée du Sud). La finale est prévue le 18 décembre.

OTTMAR HITZFELD

«Le Bayern a de bonnes chances de remporter le titre»

Le sélectionneur de l'équipe suisse de football, l'Allemand Ottmar Hitzfeld, a estimé vendredi au quotidien Bild que le Bayern Munich a des chances de remporter la Ligue des champions en dépit de ses difficultés en Championnat d'Allemagne. "Je suis persuadé que le Bayern a de bonnes chances de remporter le titre. C'est comme en 2001, nous avions des problèmes en Championnat", a expliqué Hitzfeld qui a conduit le Bayern à la victoire finale en Ligue des champions en 2001. Avant la 16e journée du Championnat ce week-end, le Bayern est 7e avec 17 points de retard sur Dortmund, mais le club le plus titré du football allemand a terminé à la 1re place de son groupe en Ligue des champions avec un record de points (15). Hitzfeld qui a entraîné le Bayern de 1998 à 2004 et de 2007 à 2008 croit par ailleurs que son ancien club peut encore décrocher le titre de champion, même si Dortmund, un autre de ses anciens clubs, "réalise un parcours incroyable".

EQUIPE DE FRANCE- LAURENT BLANC

«Nous n'avons pas les moyens de remporter une grande compétition»

Le sélectionneur de l'équipe de France de football, Laurent Blanc, a estimé vendredi que la sélection n'a pas les moyens de décrocher une grande compétition. "L'exigence, avant une grande compétition, reste toujours la même : on veut gagner", affirme-t-il. "Mais", selon lui, "on ne se pose pas la question : avons-nous les moyens de gagner ? La réponse aujourd'hui, c'est non ", a-t-il indiqué dans un entretien au journal L'Equipe. Interrogé sur la place des Bleus dans le Gotha mondial, l'ancien international a estimé que "rester dans les six, sept premiers, c'est très difficile". "Plonger en revanche, c'est facile. Avant que l'on revienne dans ces eaux-là, il faudra du temps", a-t-il confirmé. Concernant la cohésion du groupe et l'éventuel retour des grévistes de Knysna en Afrique du Sud au Mondial-2010, Franck Ribery et Patrice Evra, Blanc a expliqué qu'il ne pouvait pas "se permettre d'avoir deux ou trois brebis galeuses". "Je ne mettrai pas en danger la vie du groupe par rapport à un, deux ou trois individus". Toutefois, le sélectionneur français n'a pas écarté l'idée de changer d'avis si les "meneurs" de Knysna "démontrent un bon état d'esprit". "Ce qui m'intéresse, c'est la performance et l'état d'esprit", a-t-il expliqué.

ITALIE (AC MILAN)

Forfait de Flamini pour près d'un mois

Le club italien de l'AC Milan a annoncé jeudi l'indisponibilité de près d'un mois de son milieu de terrain français, Mathieu Flamini, en raison d'une blessure ligamentaire d'un genou survenue mercredi soir en Ligue des champions contre l'Ajax d'Amsterdam (0-2). Titulaire contre l'Ajax, Flamini s'est blessé en première période et a été remplacé à la 26e minute de la défaite contre l'Ajax (0-2). Des examens passés jeudi ont révélé que les ligaments étaient touchés. Le défenseur central brésilien Thiago Silva, également blessé à un genou au cours du même match qu'il a disputé entièrement, est parti jeudi matin à destination de Rio de Janeiro afin d'y consulter le médecin de la sélection nationale du Brésil. Son club, à qui il reste deux matches à son calendrier en 2010, n'a pas précisé la durée estimée de son indisponibilité.

FOOTBALL- COUPE DU MONDE 2018-2022

Blatter défend le choix de la Fifa

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Sepp Blatter a défendu fermement, ce jeudi, la désignation de la Russie et du Qatar pour l'organisation des Coupes du monde 2018 et 2022. "Nous avons ouvert de nouveaux marchés de développement du football, là où les racines n'ont pas forcément éclos", a déclaré Blatter dans les colonnes du journal L'Equipe. Pour le premier responsable de la Fifa, la Russie "est un continent en soi avec tous ses satellites. Cela fait une immense population, à la fois européenne et asiatique." Concernant le choix du Qatar pour organiser la Coupe du monde 2022, Blatter ne veut surtout pas entendre parler de la victoire de l'argent. "Si nous avions voulu faire de l'argent, nous serions allés aux Etats-Unis ", a-t-il affirmé. Blatter appuie la désignation du Qatar pour 2022 : "Avec le Qatar, on ouvre le football à un nouveau monde et à une nouvelle culture. Le monde arabe, qui a essayé plusieurs fois, avec le Maroc et l'Egypte par exemple, d'abriter la Coupe du monde, pouvait légitimement prétendre à cette organisation. Et puis l'islam, c'est un milliard de personnes ", a t-il indiqué.

APS

COMMENT RETROUVER UN VENTRE PLAT

Suivez les 4 conseils

Comment conserver ou retrouver un ventre plat ? Voici 8 conseils spécial ventre plat 100% naturels à appliquer au quotidien qui vous permettront d'atteindre votre objectif. En effet, ce qui compte, c'est la régularité avec laquelle on les applique. Autrement dit, c'est une hygiène de vie qu'il convient d'acquérir, seul garant d'un éternel ventre plat.

- Ne soyez pas avare de mouvements :
Bougez en toute occasion et créez les occasions : escaliers au lieu des escalators, marche à pieds, vélib', mais aussi ménage, jardinage, etc. Chaque mouvement compte car chacun d'entre eux contribue à l'activité physique totale quotidienne.

- Apprenez à respirer par le ventre :
Une excellente facon de faire travailler son ventre est de respirer par le ventre : gonflez votre ventre (et non vos poumons) lorsque vous inspirez, puis initiez l'expiration en rentrant le ventre. La respiration par le ventre est aussi un excellent exercice de relaxation.

- Pensez à contracter régulièrement votre ventre :
Dans une file d'attente, au travail, en attendant le bus pensez à travailler votre posture : grandissez-vous, rentrez le ventre et serrez les fesses. Réalisez ce petit exercice très souvent : contractez votre ventre de nombreuses fois chaque jour.

- Faites du sport, c'est indispensable pour un ventre plat :
Quelle que soit votre activité sportive, complétez-la avec des exercices qui font travailler la sangle abdominale, les abdos et aussi les obliques : pédalo, relevé de buste, rotation du buste, etc. L'objectif : la régularité !

COL DE L'UTÉRUS

L'Algérie parmi les pays à prévalence moyenne

L'Algérie figure parmi les pays à prévalence moyenne du cancer du col de l'utérus, révèle une étude effectuée en Algérie sur un échatillon de 1.200 femmes mariées âgées entre 15 et 65 ans. Les femmes concernées par cette étude se portaient bien et ne souffraient d'aucune maladie. Elles ont subi des analyses du col de l'utérus et des sécrétions vaginales qui ont été remises au laboratoire international de référence d'Amsterdam (Hollande). Sur cet échantillon, 759 femmes ont subi des frottis qui ont démontré que 41 d'entre elles sont porteuses du papillomavirus humain (HPV) de type 16, 18 et 31 responsable du cancer du col de l'utérus qui peut, en l'espace de six ans, se développer en tumeur maligne. L'Algérie figure parmi les pays à prévalence moyenne du cancer du col de l'utérus, à l'instar des pays du sud de la Méditerranée, de l'Inde, du Pakistan et du Canada, a souligné le Pr. Doudja Hamouda, spécialiste en recherches sur le cancer à l'Institut national de la santé publique (INSP) en charge de cette étude. Les pays subsahariens et d'Amérique latine figurent parmi les pays à forte prévalence du cancer du col de l'utérus, contrairement aux pays scandinaves où la prévalence du cancer du col de l'utérus est en baisse, a-t-elle indiqué. Publiée en juillet dernier dans la revue scientifique internationale sur le cancer, cette étude sur le cancer du col de l'utérus est la première du genre dans un pays musulman.

APS

FIBROMES

L'hystérectomie n'est plus la seule solution

Après 35 ans, une femme sur trois développe un fibrome dans l'utérus. Aujourd'hui, différents traitements permettent de diminuer les saignements qui accompagnent ces grosseurs sans forcément retirer l'utérus.

PAR SORAYA HAKIM

Une gêne discrète

Le fibrome, ou myome, est une sorte de boule dure et blanche, de diamètre variable qui se forme à partir du muscle utérin. Il s'agit d'une tumeur fréquente et bénigne qui n'a rien à voir avec un cancer. Dans la grande majorité des cas, il n'entraîne aucun symptôme.

Le fibrome découvert fortuitement

Discret, le fibrome est souvent découvert par hasard, à l'occasion d'une échographie pelvienne effectuée pour une autre raison. Tant qu'il ne fait pas parler de lui, aucun traitement n'est préconisé. Il lui arrive même de disparaître spontanément. Lorsqu'il devient gênant, un traitement à base d'hormones peut être prescrit, mais les symptômes réapparaissent souvent quand on l'arrête.

Des troubles variés

En fonction de leur localisation, de leur taille et de leur nombre, les fibromes provoquent des troubles variés. Certains sont situés à l'intérieur de la cavité utérine : ils sont à l'origine de douleurs pendant les règles et de saignements importants, parfois accompagnés d'anémie et de fatigue. Les plus volumineux, qui se développent dans le muscle utérin ou à l'extérieur de celui-ci, peuvent entraîner des sensations de pesanteur et des douleurs dans le bas-ventre. Ils provoquent également des signes de compression des organes voisins : fréquentes envies d'uriner ; petite incontinence ou, au contraire, rétention d'urine ; constipation et ballonnements. Devant ce type de symptômes, il ne faut pas hésiter à consulter votre gynécologue, qui vous proposera peut-être une intervention chirurgicale.

Jusqu'au début des années 90, soit on retirait le fibrome (ce qu'on appelle une myomectomie), soit ont enlevait l'utérus (c'est l'hysterectomie). Mais il existe maintenant une autre méthode, l'embolisation, qui a l'avantage de préserver les possibilités de grossesse. Peu développée en elle est réservée réservée à quelques cas particuliers.

Priver le fibrome de sang

C'est le principe de la technique de l'embolisation. Le chirurgien introduit un petit tuyau (un cathéter), dans une artère au niveau de l'aine, puis le glisse jusqu'aux artères nourricières de l'utérus. On injecte alors des microbilles de moins d'un millimètre de diamètre pour bloquer le passage du sang à cet endroit. Résulat : le fibrome est "asphyxié", ne peut plus se développer et finit par disparaître. Le tout ne dure qu'une petite heure, sous anesthésie locale. Les douleurs ne persistent qu'un jour ou deux. Elle peuvent être intenses mais sont bien contrôlées par les antalgiques et la convalescence dure moins d'une semaine.

Quelques contre-indications

Même si l'embolisaton n'est pas réalisée d'emblée chez les femmes jeunes, elle est proposée à celles qui envisagent une grossesse et souhaitent donc préserver leur utérus. Avant de mettre en route un bébé, mieux vaut tout de même attendre six mois, le temps que l'utérus cicatrise. Cette technique est aussi une solution lorsque la chirurgie n'est pas possible. En revanche, elle est contre-indiquée en cas de fibromes multiples, trop volumineux ou situés dans l'épaisseur de la paroi utérine. Enfin, elle est à éviter en cas d'état infectieux, de tumeurs malignes et, bien sûr, de grossesse en cours. En Europe l'embolisation est réalisée par des radiologues. Les gynécologues la connaissent donc mal et ne pensent pas toujours à la conseiller ce qui est regrettable.

Quand l'hystérectomie reste nécessaire

L'ablation de l'utérus reste toutefois nécessaire dans certains cas. Aujourd'hui, les chirurgiens passent de plus en plus par le vagin. Mais, dans près de la moitié des cas, l'hystérectomie est encore effectuée en ouvrant le ventre, comme pour une césarienne. La coelioscopie, opération réalisée à travers un tube introduit dans le nombril, n'étant réalisée que dans une infime partie de cas.

Se faire opérer par les voies naturelles présente de nombreux avantages : pas de cicatrice, récupération plus rapide, hospitalisation plus courte moins de complications (adhérences, hématome, infections...). Réservée au départ à l'ablation d'utérus de poids normal, on l'utilise désormais pour retirer ceux qui ont grossi en raison justement d'un fibrome. Seuls les plus volumineux doivent être opérés par voie abdominale.

Détruire le fibrome par ultrasons

Cette technique est développée aux Etats-Unis. Elle consiste à détruire les fibromes par la chaleur dégagée par des ultrasons appliqués à travers la peau. Cette opération, qui ne nécessite aucune incision, se pratique à l'aide d'un appareil à résonnance magnétique (IRM) spécialement conçu à cet effet, qui localise avec précision le fibrome qui doit être traité par les ultrasons. Aucune anesthésie n'est nécessaire : les patientes reçoivent un anesthésique léger et doivent supporter de rester "enfermées" dans l'IRM pendant toute la durée de l'opération.

S. H. Source Creapharm

LA GRIPPE

Tout savoir sur les modes de transmission

La grippe est une maladie d'origine virale bénigne mais particulièrement contagieuse. Elle se transmet par les postillons, la toux, les éternuements et les mains. Chaque année, la grippe touche des millions de personnes à travers le monde. Les premières épidémies ont généralement lieu début novembre.

Les virus grippaux pathogènes pour l'homme se classent en 3 groupes (A, B et C). Ils ont la propriété de muter leur capital génétique, c'est-à-dire de se modifier au fil du temps. C'est ainsi que de nouveaux virus de la grippe apparaissent chaque année.

L'incubation est une phase silencieuse d'une durée de 2 à 5 jours. Puis, l'état grippal se manifeste brutalement par une fièvre supérieure à 38,5 °C : c'est l'invasion fébrile accompagnée de frissons, de maux de tête, d'une sensation de malaise général et de douleurs diffuses dans les muscles et les articulations qui peuvent persister plusieurs jours. S'ajoutent parfois des signes d'irritation conjonctivale, laryngo-trachéale ou bronchique (toux sèche).

Des troubles digestifs peuvent également apparaître

La grippe évolue vers la guérison en quelques jours (de 3 à 5 jours, parfois plus) mais une période de fatigue généralisée peut persister plusieurs semaines (convalescence). En général, le traitement repose sur une cure de paracétamol (Doliprane, Efferalgan...) qui a un effet antipyrétique (fait baisser la fièvre) et antalgique (réduit les douleurs). Elle peut être associée à une cure de vitamines C pour renforcer les défenses de votre corps.

La toux quant à elle sera généralement traitée par un antitussif ou un fluidifiant selon sa nature. Si la grippe est bénigne pour un adulte en bonne santé, elle peut entraîner des complications chez une personne fragile (nourrissons, personnes âgées, malades chroniques). Une étroite surveillance est alors nécessaire.

S. H.

Le coin des Gourmets

Beignets de pommes de terre

Ingrédients :
1 kg de pommes de terre
2 c. à soupe de farine
4 œufs
Ail râpé
Persil haché
Préparation :
Râper les pommes de terre comme pour des carottes par exemple.
Ajouter la de farine, les œufs, le persil et l'ail et mélanger.
Faire chauffer dans une poêle de l'huile (assez pour que baignent les pommes de terre râpées). Plonger dans la friture chaude une c. à soupe de ce mélange. Bien aplatir et faire cuire comme des petites galettes, servir avec une salade.

Gâteau léger aux fraises

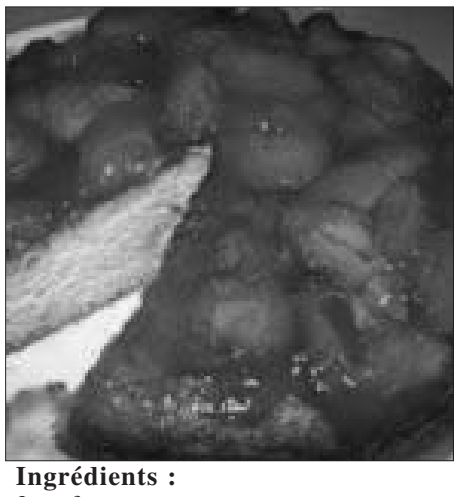

Ingrédients :
3 œufs
1 demi-citron
80 g de sucre
20 g de farine
100 g de fraises
Préparation :
Séparer le blanc des jaunes d'œufs.
Battre les blancs en neige ferme.
Laver le citron. Prélever un peu de zeste sur une moitié et la presser.
Couper les fraises en morceaux, après les avoir lavées rapidement sous un filet d'eau puis sécher.
Beurrer et fariner le(s) moule(s).
Préchauffer le four à 180°.
Dans un saladier, battre les jaunes d'œufs et le sucre de façon à ce que le mélange blanchisse et épaississe.
Ajouter en continuant à fouetter le zeste de citron. Puis le jus du 1/2 citron et les fraises. Verser la farine.
Incorporer délicatement les blancs en neige à la pâte.
Verser la pâte dans le moule et enfourner 30 à 40 minutes, jusqu'à ce que le gâteau soit doré et souple au toucher. Le laisser refroidir 10 min et démouler. (Il s'affaisse en refroidissant.)
Pour le déguster, déposer une belle cuillérée de confiture de fraises sur le dessus.

LA LITERIE

UN ÉLÉMENT DÉTERMINANT SUR LA QUALITÉ DU SOMMEIL

Vous avez mal au dos ? Vous souffrez d'insomnies ou vous vous réveillez fatigué le matin ? C'est peut-être dû à un mauvais lit. Car qui «dit bon lit dit bon sommeil».

Un investissement essentiel pour la santé :
La literie joue un rôle primordial dans notre hygiène de vie. En effet, si on dort mal, les répercussions ne se font pas attendre au niveau de la santé : mal de dos, courbatures, stress et fatigue guettent les dormeurs qui s'obstinent à garder une literie non adéquate ou trop vieille. Ainsi, les spécialistes affirment que les personnes qui dorment sur des matelas de plus de 10 ans se réveillent plus souvent que les autres (57% contre 44%) et ont souvent mal au dos (41% contre 28%). Ainsi, la literie est perçue comme un élément déterminant sur la qualité du sommeil mais également sur la santé. : sommeil plus réparateur, gain sur la durée du sommeil, moins de périodes d'éveils, soulagement des douleurs aux vertèbres.

Le choix du matelas
L'idéal est de choisir un matelas ni trop mou, ni trop ferme, et surtout de l'essayer avant de l'acheter.
Astuce : si votre coude s'enfonce, il faut choisir une literie plus ferme.Son garnissage est tout aussi important. Il détermine son confort : un matelas ferme peut avoir un garnissage moelleux. Il en existe une grande diversité :

- En mousse : eéconomique, mais un usage limité dans le temps. La densité est exprimée en kg/m3. Pour un soutien correct, une densité comprise entre 30 et 35 kg/m3 est idéale. La combinaison avec un sommier à lattes est indiquée.

- A ressorts : Confortables, aérés, mais bruyants en bas de gamme et très lourds en haut de gamme. Ce type de matelas est compatible avec des sommiers à ressorts ou à lattes.

- Un matelas en laine
C'est le plus traditionnel. Il complète chez nous la dot de la mariée. On le garde toute sa vie ; il suffit de le refaire tous les 10 ans environ.

Un entretien régulier indispensable
Quelques gestes basiques sont nécessaires pour conserver sa literie en bon état. Ainsi, il faut retourner son matelas tous les trois ou six mois, le protéger avec une housse, l'aérer régulièrement et le débarrasser des poussières qui auraient pu s'y nicher en le battant au grand air.

LES MOISISSURES

Ne les laissez pas vous envahir

Nous devons tous faire face à la moisissure, qu'elle soit dans notre fromage ou cachée dans nos murs ! Partout où il y a de l'humidité, vous trouverez un terrain propice à la moisissure. Et elle ne doit pas être ignorée.

Inesthétique et néfaste pour la santé :
Non seulement elle est inesthétique, mais de plus lorsqu'elle couvre une très large zone elle peut libérer des spores et produire une odeur des plus désagréables et néfastes pour la santé !
Mais ce n'est pas tout, la moisissure peut également fragiliser les sols et murs, car elle ronge les matériaux organiques comme le bois, les carreaux, l'isolation…

Vérifier vos tapis :
Elle n'est pas tout le temps visible, c'est pour cela qu'il faut vérifier sous les tapis, la moquette, dans le contour des fenêtres ou derrière les meubles.

Comment en venir à bout ?
Une fois les aires de moisissures identifiées, commencez par frotter avec une brosse en essayant d'enlever tout ce que vous pouvez. Couvrez avec un détergeant puissant et laissez agir plusieurs heures avant de rincer abondamment à l'eau tiède.
Si de la moisissure est présente sur des joints exposés, vous pouvez également frotter avec une éponge métallique, jusqu'à creuser profondément et remastiquer.

Faites appelle à un professionnel :
Dans le cas où la moisissure est trop importante, cachée dans les murs et couvrant une importante surface, n'hésitez pas à faire appel à un professionnel. C'est souvent le signe d'un problème d'infiltration d'eau.

A S T U C E S

Un évier en inox plus brillant

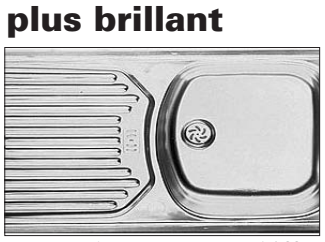

Frottez-le avec un chiffon imbibé de quelques gouttes d'huile d'olive. Quand aux tâches provoquées, notamment, par le sel, éliminez-les avec un tampon trempé de jus de citron.

Nettoyer son four

Appliquez dans votre four un mélange de 4 c. à s. d'ammoniaque 2 c. à s. de lait et une pincée de poudre à récurant. Laissez agir 2 heures. Grattez ensuite avec un tampon abrasif et rincez.

Nettoyer le joint du frigo

Appliquez du dentifrice tout au long du joint de votre réfrigérateur. Frottez ensuite à l'aide d'une brosse à dents, rincez et séchez avec un chiffon.

Plaque vitrocéramique

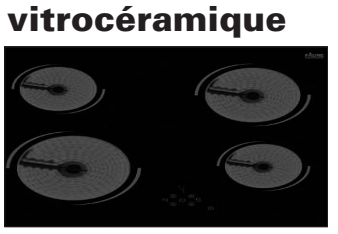

Nettoyez-la régulièrement lorsqu'elle est tiède avec une éponge humide. Enlevez les salissures incrustées avec un racloir à lame de rasoir. N'utilisez pas de tampon abrasif.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Croisés N°405

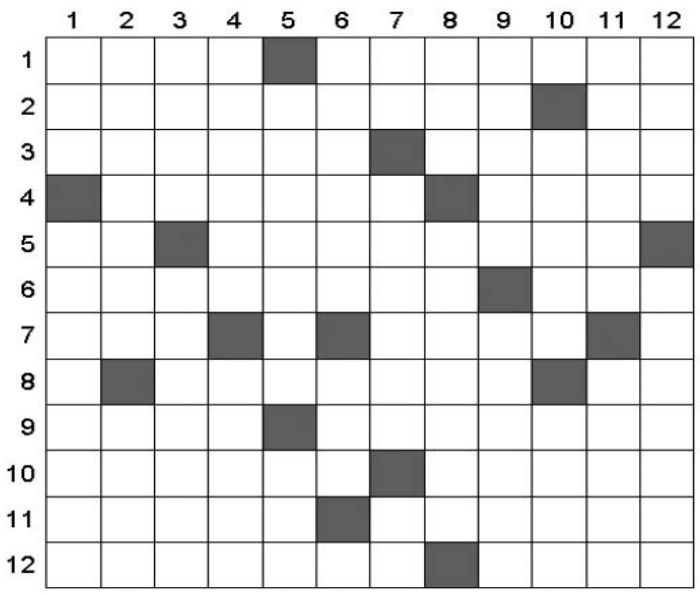

Horizontalement :

1. Grand oiseau d'Australie. Annexe
2. Préférable. Ancien
3. Province de la république d'Irlande. Commandement
4. Chef-lieu de canton de la Loire-Atlantique Félicité
5. Lac des Pyrénées. Argentite
6. Peintre français (1886-1964). Toutes taxes comprises
7. A du toupet. Infos
8. Ville du Venezuela. Au début de l'âge
9. Rupture Hiérodule
10. Cote (anglie.) Glorifier
11. Decomposa un mot. Fruit
12. Soc d'une charrue. Genre

Verticalement :

1. Affecté. Assombrir
2. Natif de Meaux. gratta
3. Rivière de France. Arabes
4. Extrémistes. Abri
5. Sloughi. Pianiste français (1890-1956)
6. Ventilation. Hydro allemande
7. Article paritif. Parties chantées d'un film. Avocat
8. De manière très serrée. manifesta du mécotentement
9. Ville de Belgique. Fibres
10. Ville d'Italie. Mangeoire
11. Rococo. Confessions
12. Organisée autour de. Gérer en commun (p.p.f.s.)

Mots Fléchés N°405

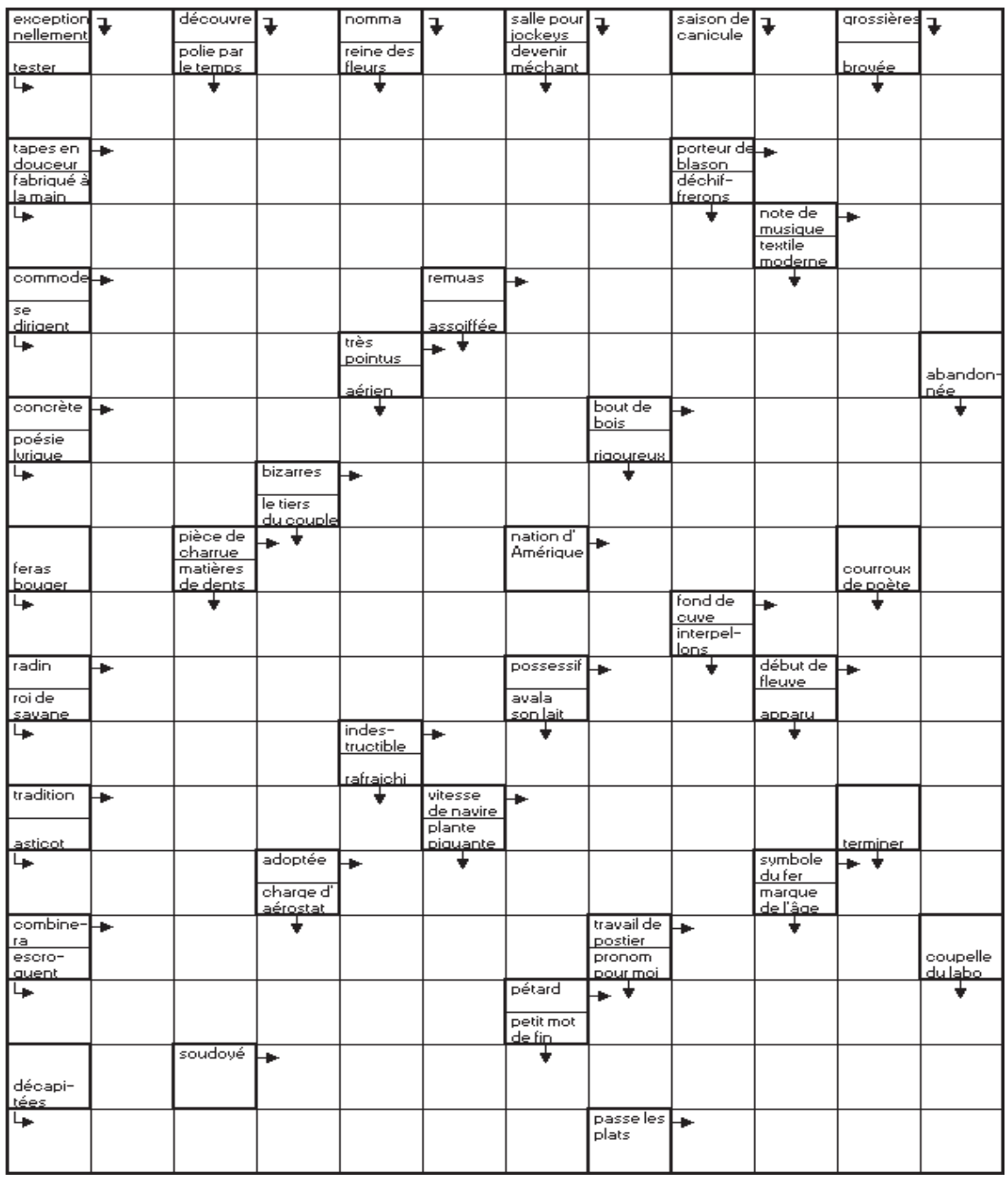

SUDOKU N°405

7				2	1			
	6		8					
	9	2				1	6	
			5					2
8					4			5
4		5		8		6		9
			3					
		8	1		5	9		4
		9		7		8		

Mots-Maxi N°405

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

LETTRES PROPOSÉES :

M O U E B S V O A T

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°404

REQUISITOIRE
ET . SCENE . REG
TALEE . SCHEMA
ILE . LAEKEN . L
C . DOLER . REHE
USINERAIS . OR
LOTE . AIDEES .
AD . IRISE . OTE
TOLLES . ACCON
IMOLA . ELLE . J
OIL . DETEINTE
NEOGENE . PEAU

MOTS FLECHÉS N°405

•	E	•	D	•	C	•	P	•	E	• C
E	X	P	E	R	I	M	E	N	T	E R
•	T	A	P	O	T	E	S	•	E	C U
A	R	T	I	S	A	N	A	L	•	R E
•	A	I	S	E	•	A	G	I	T	A S
V	O	N	T	•	A	C	E	R	E	S •
•	R	E	E	L	L	E	•	O	R	E E
O	D	E	•	E	T	R	A	N	G	E S
•	I	•	A	G	E	•	U	S	A	• S
A	N	I	M	E	R	A	S	•	L	I E
•	A	V	A	R	E	•	T	A	•	R U
L	I	O	N	•	E	T	E	R	N	E L
•	R	I	T	E	•	E	R	R	E	• E
V	E	R	•	V	O	T	E	E	•	F E
•	M	E	L	E	R	A	•	T	R	I •
L	E	S	E	N	T	•	J	O	I	N T
•	N	•	S	T	I	P	E	N	D	I E
E	T	E	T	E	E	S	•	S	E	R T

SUDOKU N°403

9	8	2	7	4	5	1	6	3
7	3	5	6	1	2	9	4	8
4	6	1	3	9	8	2	7	5
1	9	4	8	5	6	7	3	2
5	7	6	4	2	3	8	9	1
3	2	8	1	7	9	6	5	4
2	5	3	9	6	1	4	8	7
6	1	7	5	8	4	3	2	9
8	4	9	2	3	7	5	1	6

MOTS-MAXI N°403

AUTOSOME
ABSOUTE
TOMBEAU
OBTUSE
BOUVET
BUTOME
EMBOUT
ABOUT
OBTUS
OUATE

PROGRAMME TÉLÉ

ALGERIE

09h30 : el badra II
10h10 : ibtikarate
10h35 : el fata el choudja'e
10h50 : danger route
11h00 : santé mag "la crossesse"
12h00 : journal en français +météo
12h20 : louiza fernanda
13h35 : rahalat bahria
14h00 : match à l'aafiche "CRB/USMH"direct
16h30 : qaher el bihar
16h50 : el djaouele
17h10 : bruce lee
18h00 : journal en amazigh
18h20 : el badra II
19h00 : journal en français +météo
19h30 : 11 décembre 1960
20h00 : journal en arabe
20h45 : nass m'lah city II"psy"
21h00 : aha lil
22h30 : décembre

TF1

06:00 Tabaluga
06:30 Tfou
08:10 Shopping Avenue matin
08:55 Téléshopping - Samedi
09:45 Télévitrine
10:10 Météo
10:15 Tous ensemble
11:05 Tous ensemble
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:45 Météo
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:20 Reportages
14:35 La grande inondation
16:10 La grande inondation
17:50 Tous ensemble
18:45 50 mn Inside
19:50 A la rencontre de
19:55 Là où je t'emmènerai
19:56 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Auto-moto
20:37 Courses et paris du jour
20:38 Météo
20:45 Koh-Lanta
22:15 Qui veut épouser mon fils ?
23:55 New York, section criminelle : Sur liste d'attente
00:40 New York, section criminelle
01:30 Preuve à l'appui
02:20 Alerte Cobra

France 2

06:05 Ben et Thomas
06:35 Paris sportifs
07:00 Télématin
09:35 Thé ou café
10:45 Réveillez vos méninges
11:20 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
12:50 Les héros de la biodiversité
12:55 Météo
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi
13:50 Météo
13:55 Envoyé spécia
14:40 Les étoiles du sport
14:45 ADN
15:35 FBI
16:30 Rugby
18:20 Le 4e duel
18:55 CD'aujourd'hui
Réalisateur: Olivier Bas.
19:00 Mot de passe
19:55 L'agenda du week-end
20:00 Journal
20:30 Emission de solutions
20:32 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 Les années bonheur
22:45 Les héros de la biodiversité
22:47 CD'aujourd'hui
22:50 On n'est pas couché
01:50 Météo
01:55 Le bureau des plaintes
03:35 Thé ou café
04:35 Brigade des mers
05:20 Courant d'art : Marie G
05:30 Vacances en Corse

France 3

06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:30 Samedi Ludo
10:30 Votre télé et vous
11:00 Météo
11:05 Magazines régionaux
11:30 La voix est libre
11:55 Le 12/13
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 Nous nous sommes tant aimés : Denise Grey
13:25 Les grands du rire
14:35 Côté jardin
15:00 En course sur France 3 En direct de Vincennes
15:20 Keno
15:25 Documentaire
16:20 Magazine
16:45 Un livre toujours
16:50 Expression directe
17:00 Slam
17:30 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Avenue de l'Europe
18:45 Les étoiles du sport
18:50 19/20 Edition nationale
18:53 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Les héros de la biodiversité
20:10 Repas de familles
20:35 Tempêtes
22:10 Une histoire épique
22:12 Météo
22:15 Soir 3
22:35 L'homme qui voulut être roi
00:40 Tout le sport
00:45 Les grands du rire
01:45 Perry Mason
03:20 NYPD Blue
04:00 NYPD Blue
04:45 Soir 3
05:05 Un livre toujours
05:10 Les matinales
05:30 Questions pour un champion

M6

06:00 M6 Music
06:30 M6 Kid
08:10 Absolument stars
09:15 M6 boutique
10:50 Cinésix
11:05 Profession pâtissiers
11:50 Accès privé
12:50 D&CO
13:40 Météo
13:50 Les experts... c'est vous :
14:50 C'est ma vie
16:10 C'est ma vie
17:30 Accès privé
18:45 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 M.I.A.M.
20:45 Pékin express
22:50 Bones : Le fossoyeur
23:40 Bones : La sorcière sans tête
00:25 Enquête exclusive
01:40 Harper's Island : La lame
02:25 Harper's Island : Le couteau
03:10 Harper's Island

Arte

19:00 Arte Journal
19:15 Arte reportage
19:55 360°- Géo
19:56 Gene Winfield
20:40 Sur les traces de Sindbad le marin
21:30 L'apogée de l'âge du bronze
22:25 Breaking Bad
23:10 Breaking Bad
00:05 Metropolis
00:50 Le dernier témoin
01:35 Philosophie : Éthique
02:05 Les dernières nouvelles
03:00 Tracks : Spécial Mystery
03:50 Au coeur de la nuit

Direct 8

06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Tous les goûts sont dans la culture
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 Mademoiselle Cinéma
11:50 Sous le soleil
12:40 Sous le soleil
13:40 Les boeuf-carottes
15:15 Les boeuf-carottes : Sonia
17:10 Présumé innocent
18:30 Direct auto
19:30 Autosport
19:45 Le Palma Show
20:10 Le zapping
20:40 Quartier général
22:30 Quartier général
00:15 Quartier général
01:45 La minute de vérité
02:40 La minute de vérité
03:40 Direct poker
05:00 Morandini !

NRJ 12

06:40 Téléachat
09:40 3 jours en mer
09:50 Kilomètre 12
10:15 Tellement people
10:45 Tellement people
11:15 Friends
11:45 Friends
12:15 Friends
12:45 Friends
13:15 3 jours en mer
13:35 Fargas : La loi du sang
15:25 Tellement vrai
16:30 Tellement vrai
18:10 Merlin : Lancelot
19:00 Merlin
20:00 U Dance
20:35 Commissaire Moulin
22:15 Commissaire Moulin
23:50 Commissaire
01:40 Poker

LA SELECTION DU JOUR

TF1 — 22h15

Qui veut épouser mon fils ?

Présentateur : Elsa Fayer.
Pour la première fois, ils vont rester seuls avec un(e) jeune femme/homme à des kilomètres de leur quotidien et de leur mère. Seul, face à leur destin... De retour à Paris, les célibataires retrouvent leur mère pour un dîner en tête-à-tête, l'occasion de faire le point sur leur aventure et d'obtenir l'approbation de leur si précieuse maman... Y parviendront-ils ? Réponse avec Giuseppe et Marie-France, Alexandre et Aline, Florent et Corinne, Alban et Chantal et Benjamin et Odile !

France 2 — 22h50

On n'est pas couché

Présentateur : Laurent Ruquier.
Réalisateur : Serge Khalfon.
Le ton de l'émission est toujours aussi vif et percutant. Tous les samedis soirs, Laurent Ruquier réunit un plateau d'invités venus de tous les horizons, célèbres ou non. Il s'intéresse à l'actualité de ses convives et évoque aussi avec eux les moments forts de la semaine. Pour animer la discussion, il est secondé par deux chroniqueurs pour le moins impertinents, Éric Zemmour et Éric Naulleau. Sans oublier l'intervention de Jonathan Lambert, qui insuffle un vent de folie sur le plateau.

M6 — 22h50

Bones : Le fossoyeur

Réalisateur : Craig Ross Jr.. Avec : Emily Deschanel (Dr. Temperance «Bones» Brennan), David Boreanaz (Agent Seeley Booth), Eric Millegan (Zack Addy), T.J. Thyne (Dr. Jack Hodgins), Michaela Conlin (Angela Montenegro). Les corps d'adolescents jumeaux, kidnappés cinq années plus tôt, sont retrouvés enterrés dans une cuve étanche. Tous deux ont été victimes du fossoyeur, un kidnappeur dont la particularité est d'enfouir ses proies et de les libérer en échange d'une rançon. Encore jamais arrêté par les autorités, ce criminel sévit à nouveau et enlève Brennan et Hodgins. Booth dispose de douze heures pour les retrouver…

MIDI Libre — Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine **-Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des 600-Logements Bt B03 Ihaddadene - Béjaïa - **Tel/Fax :** 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Des manuscrits de savants et érudits de la Saoura inconnus du grand public

Des centaines de manuscrits et ouvrages traitant de différents domaines scientifique, littéraire et théologique de savants de cette région du sud-ouest du pays se trouvent actuellement au niveau de plusieurs bibliothèques et structures scientifiques à l'étranger, à l'exemple de ceux de Sidi Ahmed Ben-Moussa et Mohamed Abou El Kacem Al Kandoussi, a révélé M. Mohamed Thirichi, doyen de la faculté des lettres de l'université de Bechar. Ces savants et érudits qui ont vécu et produit leurs travaux bien avant la période coloniale restent très peu connus du grand public, de par le peu des manuscrits trouvés à ce jour à travers les "Khaznates" ou bibliothèques familiales de la région

La fondation des premières Tarika soufies à travers la Saoura par plusieurs érudits et savants a été également évoquée lors de cette rencontre par le chercheur Mohamed El Kebir El Figuigui qui a mis en exergue le rôle joué par les différentes Tarika de la région notamment celles d'El Kerzazia et Ezzania, dans l'enseignement et la vulgarisation du savoir scientifique parmi les populations de la Saoura et celles des pays africains limitrophes.

Des bateaux-poubelles à la pelle au port de Ténès

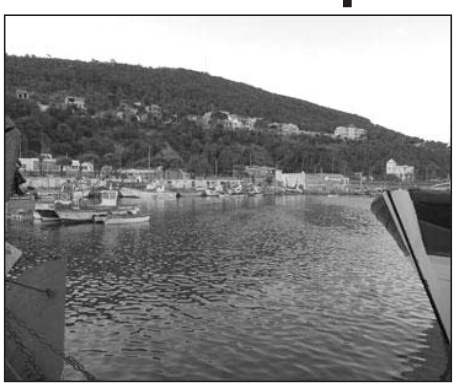

Alors que l'échouage du navire togolais «le Karim junior» à l'entrée du port de Ténès, il y a peine une année et dont six marins sont toujours portés disparus est encore présent dans les esprits et que l'entreprise portuaire s'apprête à faire des propositions concrètes pour renflouer le navire afin de l'éloigner de la principale rentrée du port, la station maritime des gardes-côtes algériennes vient de tirer la sonnette d'alarme sur la fréquentation effrénée de ces bateaux-poubelles au port de Ténès. Il y a eu depuis le début de l'année en cours une dizaine de ce genre de navires qui ont accosté au port de Ténès. Le dernier en date est celui d'un navire battant pavillon St Vincent «l'Andellin». Ce navire construit en Finlande il y a plus de …37 ans se trouve dans l'impossibilité de quitter le port en raison de multiples dégradations constatées par les autorités maritimes, notamment des dysfonctionnements au niveau de certains équipements ainsi que des certificats de navigation dont les dates de validité ont expiré.Toutefois, les responsables de la station maritime ont autorisé le déchargement de sa cargaison constituée de bois en provenance de la Slovénie.

Barack Obama ne fume plus

Barack Obama qui avait été tancé en mars dernier sur son tabagisme par le médecin de la Maison Blanche a abandonné la cigarette depuis neuf mois.

«Aucun indice n'a montré qu'il a fumé depuis environ neuf mois» a déclaré Robert Gibbs jeudi dernier. Le président américain connaît les dangers du tabac et a fait un très gros travail sur lui-même pour vaincre sa manie Ses collaborateurs pensent qu'il aurait pu en « griller » une pendant les débats sur la fiscalité ou sur le traité sur le désarmement nucléaire qui lui aurait procuré un réconfort. Mais il n'en fit rien. Mais c'est surtout Michelle Obama son épouse qui a fait pression pour qu'il abandonne toute nicotine. Il aurait fait avec elle un pacte, il y a plusieurs années, selon lequel il s'engageait à abandonner la cigarette s'il se lançait dans la course à la Maison Blanche. Parole tenue.

La Bentley du prince Charles prise pour cible

Le couple Royal qui se rendait jeudi à une soirée au London Palladium a été pris pour cible par une manifestation estudiantine contre l'augmentation des frais universitaires. Le couple a été pris au piège des débordements que n'ont pu contenir la police chargée de la sécurité du couple royal sur lequel on pouvait lire de la pure terreur, son épouse la lady Camilla est restée quant à elle bouche bée. Comment la police a-t-elle pu se fourvoyer de la sorte et que les manifestants ont pu malmener la famille royale ? Pourquoi ont-ils laissé la voiture du prince s'aventurer dans le secteur théâtre de manifestations ? Beaucoup d'interrogations qui trouvent une réponse : le patron de Scotland Yard qui se défend bien en estimant que la police chargée de la sécurité a fait preuve de«grande retenue». Les tabloids britanniques, eux, ne sont pas de cet avis.

LES MARAUDEURS DE L'OLIVERAIE DE THINIRI

Contrairement à la saison précédente, les oliviers de la vallée de Thiniri, en aval du Djurdjura, ploient cette année sous le poids du fruit, présage que... tout baignera dans l'huile pour peu que les récoltes soient protégées des prédateurs que sont les maraudeurs et les nuées d'étourneaux. C'est à une quarantaine de km au sud de Tizi Ouzou, dans les villages d'Assi Youcef et d'Ait Bouaddou que les maraudeurs, généralement de très jeunes gens, ne ratent pas une occasion pour s'adonner à leur sport favori mais interdit, se livrant, en solo ou en groupes organisés, à de véritables razzias contre les oliveraies environnantes.

Le fruit du larcin est emballé dans des sacs de jute qui seront ensuite cédés à vil prix à des marchands d'olives occasionnels qui ne tarderont pas à transformer le produit en huile commercialisable à prix d'or. S'installant en retrait des villages ou transformant leurs domiciles en boutique, ces "marchands" d'olives --en fait des receleurs-- sont plus que certains de tirer avantage de leur activité, surtout qu'ils n'ignorent pas que les revendeurs, des enfants en majorité, sont toujours pressés de se délester de la marchandise pour ne pas éveiller les soupçons sur son origine. Un maraudeur n'avouera jamais son larcin et soutiendra toujours que les fruits proviennent du champ familial. Il n'a pas les moyens de rechigner sur le prix fixé par le marchand, car il a tout intérêt à se débarrasser, au plus vite, du produit de son vol. Le vol des récoltes donne lieu souvent au saccage de jeunes arbres pour aller vite en besogne et éviter de se faire surprendre, les maraudeurs n'hésitent pas à abîmer les oliviers, en arrachant des branches entières. Une autre forme de maraudage, plus ravageuse que celle, fastidieuse, du ramassage des olives une à une, consiste à subtiliser les récoltes du jour laissées momentanément dans les champs par les oléiculteurs.

Le lieu d'entreposage des sacs d'olives, généralement des buissons touffus, est repéré de jour par les maraudeurs puis vidé à la faveur de la nuit. Aussi, pour limiter les effets de ce maraudage préjudiciable à l'économie rurale, dont l'oléiculture en constitue la principale ressource, et afin de prévenir les conflits entre les familles à cause de ces vols, les comités de ces villages de montagne ont institué la tradition de décréter, à chaque campagne oléicole, l'interdiction de la vente d'olives. Cette mesure, annoncée par voie d'affichage, est prise à l'unanimité par l'assemblée générale de chaque village bien que la sanction encourue par tout contrevenant se limite au paiement d'une amende symbolique par tout receleur d'olives et par le maraudeur ou son tuteur.

Mais il arrive que l'on autorise, pour des raisons exceptionnelles et au cas par cas, certaines familles dans le besoin à vendre leur précieuse récolte mais uniquement à des tenants d'huileries qu'il ne faut pas confondre avec ces fameux "marchands occasionnels" d'olives volées. Néanmoins, le maraudage ciblant l'olive de table pour sa conservation selon des méthodes artisanales à des fins de consommation domestique, sévit toujours étant donné que la culture de l'olive de table est très limitée en Kabylie où sa pratique est réduite aux besoins de pollinisation des champs oléicoles, dominés par la variante "Chemlal". L'autre facteur de prédation des récoltes est incarné par les nuées d'étourneaux, ces oiseaux migrateurs venant de contrées froides, qui prennent d'assaut les oliveraies pour se gaver de grains, en prenant de vitesse les oléiculteurs qui n'ont pas pu engranger leurs récoltes à temps. **APS**

« C'est à une quarantaine de km au sud de Tizi Ouzou, dans les villages d'Assi Youcef et d'Ait Bouaddou que les maraudeurs, généralement de très jeunes gens, ne ratent pas une occasion pour s'adonner à leur sport favori mais interdit, se livrant, en solo ou en groupes organisés, à de véritables razzias contre les oliveraies environnantes. »

INSOLITE

Un avion retardé près d'une heure à cause d'un guépard !

A Melbourne, en Australie, un guépard "récalcitrant" a causé un retard sur un vol de près d'une heure. Les passagers du vol entre Melbourne et Adelaïde mercredi dernier ont vu leur départ retardé de près d'une heure à cause d'un guépard "récalcitrant". L'animal devait être transféré dans un nouveau zoo, et était pour cela transporté en avion par la compagnie aérienne Qantas.

Mais au moment d'embarquer, le guépard n'en a fait qu'à sa tête, obligeant ainsi le personnel de bord à patienter le temps de trouver une solution. La compagnie est pourtant habituée à transporter des animaux sur ses avions, comme l'a fait remarquer sa porte-parole : *"Ce genre d'incidents avec des "passagers récalcitrants" n'est pas inhabituel. Nous transportons pas mal de pingouins, crocodiles et autres hippopotames sur nos avions"*.

Le commandant de bord a expliqué à ses passagers la situation qui retardait l'avion: *"Nous sommes désolés pour ce retard imprévu, dû à des problèmes de chargement de guépard"*. Il a finalement pu faire décoller l'appareil avec 50 minutes de retard. L'animal, lui, a pris l'avion suivant.

MIDI
Quotidien national d'information Libre
N° 1140 | Ven. 10 - Sam. 11 décembre 2010

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 5h52	Fadjr : 6h10	Fadjr : 6h25
Dohr : 12h23	Dohr : 12h42	Dohr : 12h59
Asr : 14h55	Asr : 15h14	Asr : 15h37
Maghreb : 17h13	Maghreb : 17h32	Maghreb : 17h55
Icha : 18h43	Icha : 19h02	Icha : 19h23

TRAFIC DE STUPÉFIANTS, FAUSSE MONNAIE ET CONTREBANDE

PRÈS DE 4 KG DE KIF, ET DES FAUX BILLETS SAISIS

Au cours de la semaine passée, différents produits ont été récupérés par les éléments de la Gendarmerie nationale à travers l'ensemble du territoire national. A l'issue de ces saisies, plusieurs personnes ont été placées sous mandat de dépôt.

PAR AHMED BOUARABA

La gendarmerie exerce une vigilance accrue sur les trafiquants de drogue.

Ph / D.R.

Le gros lot de ce bilan a été enregistré dans la wilaya de Skikda. Ainsi, les agents de la Gendarmerie nationale de la compagnie de ladite wilaya et de la section de sécurité et d'intervention du groupement ont, agissant sur renseignements, interpellé au centre-ville de Skikda deux dealers. Cette opération, dont les investigations sont en cours, a permis de récupérer pas moins de 3 kg de kif traité. Par ailleurs, une enquête a été ouverte, par la brigade de la Gendarmerie nationale de Tiberkanine dans la wilaya de Aïn Defla, suite à la saisie de 40 grammes de kif traité.

Les gendarmes de la brigade de ladite localité ont, au cours d'une patrouille effectuée, et agissant sur renseignements, interpellé le dealer en possession de cette substance à bord d'un véhicule. A Batna, les gendarmes de la section de recherches de la wilaya ont présenté devant le magistrat 3 personnes interpellées pour détention et commercialisation de stupéfiants. Les personnes écrouées étaient en possession de quelque 34 grammes de kif traité. La lutte contre le trafic de la fausse monnaie n'est pas en reste dans ce bilan rendu public par la cellule de communication de la Gendarmerie nationale.

Agissant sur renseignements, les éléments de la brigade d'Ouenza dans la wilaya de Tébessa, ont, au cours d'une patrouille effectuée le long de la RN numéro 82, interpellé 3 personnes.

Les mis en cause interpellés à bord d'un véhicule étaient en possession de 117 faux billets de 100 et 200 euros, ainsi que d'une somme en dinars algériens. A cet effet, poursuivant leurs investigations, les gendarmes de la section de recherches de la wilaya se sont déplacés à ladite localité où ils ont interpellé 4 autres complices, informe-t-on. Ces personnes étaient en possession de 4 faux billets de 50 euros, 50 grammes de mercure de couleur rouge ainsi que 57 grammes d'une poudre de même couleur, non encore identifiée.

Il est à citer que les investigations sont en cours.

Pour ce qui est de la lutte contre la contrebande, les gendarmes de la brigade d'El Kala dans la wilaya d'El Tarf, à l'extrême est du pays, ont récupéré 2 kg de corail.

Les 2 mis en cause, à l'issue de cette affaire, ont été présentés devant le parquet, informe-t-on de même source. Ajoutant que la marchandise saisie a été remise à l'administration des Douanes de la localité. La brigade de la Gendarmerie nationale d'El Kala, de son côté, procède à l'enquête.

A. B.

3 kg de cannabis saisis à Sétif

Les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants, relevant de la Police judiciaire, ont procédé, en fin de semaine dernière à Sétif, à la saisie d'une quantité de 3 kg de kif traité, a rapporté l'Agence de presse algérienne citant la sûreté de wilaya. Cette quantité récupérée a été opérée à la suite d'une enquête minutieuse ayant débouché sur l'arrestation des membres d'une bande jugée de « très dangereuse ». Cette bande, informe-t-on, est spécialisée dans le trafic de drogue et sa commercialisation dans les wilayas de Sétif et Batna. Au terme de cette affaire, outre l'interpellation de 5 personnes, un véhicule touristique et une somme de 180.000 DA ont été récupérés. Les mis en cause, présentés devant le parquet pour constitution d'association de malfaiteurs et de détention et vente illicite de stupéfiants, ont été placés en détention préventive par le magistrat instructeur, indique-t-on de même source. **A. B.**

CINQ PERSONNES ÉTAIENT À BORD

Crash d'un avion de la Gendarmerie marocaine

Un petit avion "Defender" de la Gendarmerie royale marocaine, transportant cinq personnes dont deux pilotes, s'est crashé dans la nuit de mercredi à jeudi dans le sud du Maroc, a-t-on annoncé officiellement hier à Rabat. Le crash de cet appareil bimoteur s'est produit dans la région située entre Demnate et Ouarzazate, en raison "*des mauvaises conditions météorologiques*", a indiqué l'état-major de la gendarmerie ajoutant que les opérations de recherche se poursuivaient jusqu'à présent. "*Le lieu de l'accident a été localisé, mais l'avion n'a pas encore été retrouvé*", selon les autorités locales. L'avion, d'une capacité de 10 à 15 places, assurait la liaison Tanger (Nord)-Ouarzazate (Sud-Est)

BANDITISME

13 personnes interpellées à Tizi-Ouzou

Une bande de malfaiteurs a été mise hors d'état de nuire par les services de sécurité de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit d'un groupe constitué de 13 personnes qui s'est spécialisé dans le vol qualifié et le recel. Cette dernière sévissait au niveau de la région de Draâ El Ghedder, 11 km à l'est de Tizi-Ouzou. 6 éléments ont été présentés devant le parquet de Tizi-Ouzou, une personne a été placée en détention préventive, deux placées sous contrôle juridique et les trois autres ont été citées à comparaître. Sept éléments faisant partie de ce groupe sont en fuite et ils sont activement recherchés. Par ailleurs, la police des Ouacifs (40 km au nord de Tizi-Ouzou), a arrêté trois personnes au niveau du marché hebdomadaire de la localité. Il s'agit d'individus faisant partie d'un réseau de vol de bétail : T. I. F., âgé de 22 ans demeurant à Bordj Ménaiel, B. M., âgé de 19 ans habitant dans la même région et M. A., 23 ans à Tizi-Ghennif. Une procédure judiciaire a été introduite contre eux pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs et vol de bétail. Présentés devant le parquet des Ouacifs le 9 décembre courant, ils ont été placés en détention provisoire.

LUTTE CONTRE LES LIEUX DE DÉBAUCHE

Un hôtel fermé à Boghni

La chasse aux lieux de débauche se poursuit dans la wilaya de Tizi-Ouzou avec la fermeture, le 8 décembre dernier, d'un bar-hôtel-restaurant clandestin, situé dans la région de Boghni, 40 km au sud de Tizi-Ouzou. Ce dernier est sis sur la RN30 à la sortie est de Mechtras, sur la route menant vers les Ouadhias. Suite à cette opération, il a été procédé à l'interpellation de 44 personnes dont 29 femmes originaires de différentes wilayas et la saisie d'une quantité importante de boissons alcoolisées et différents matériels dont la valeur est estimée à 500 millions de centimes. Une procédure judiciaire a été instruite à leur encontre pour création d'un lieu de débauche, vente illicite de boissons alcoolisées, prostitution clandestine, proxénétisme et insubordination à arrêté de fermeture administrative. Présentés en parquet de Draâ El Mizan le 9 décembre 2010, pour les chefs d'inculpation sus-cités, six personnes dont cinq femmes ont été placés en détention provisoire tandis que les autres mis en cause ont bénéficié de la citation directe.

L. B.

Très Libre